

COMPTES CONSOLIDÉS 2017



haulotte.com

Haulotte 
LET'S DARE TOGETHER

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

En milliers d'euros

	Note	31/12/2017	31/12/2016
Ecart d'acquisition	8	15 722	17 672
Immobilisations incorporelles	9	20 398	19 166
Immobilisations corporelles	10	57 181	58 789
Titres mis en équivalence	11	8 672	8 346
Autre actifs financiers	12	3 724	5 347
Impôts différés actifs	27	16 880	14 620
Clients sur opérations de financements > 1 an	14	20 162	24 317
Autres actifs non courants		4	5
ACTIFS NON COURANTS (A)		142 743	148 262
Stocks	13	108 732	111 690
Clients	14	115 148	111 932
Clients sur opérations de financements < 1 an	14	9 993	12 643
Autres actifs courants	15	33 972	22 952
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	24 481	24 628
Instruments dérivés	19	-	51
ACTIFS COURANTS (B)		292 326	283 896
TOTAL DES ACTIFS (A+B)		435 069	432 158

Les notes 1 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

En milliers d'euros

	Note	31/12/2017	31/12/2016
Capital	20	4 078	4 078
Primes d'émission	20	91 720	94 305
Réserves et résultat consolidés		142 925	138 737
CAPITAUX PROPRES (part du Groupe) (A)		238 723	237 120
Intérêts minoritaires (B)		(399)	(486)
CAPITAUX PROPRES (de l'ensemble consolidé)		238 324	236 634
Dettes financières à long terme	21	68 012	74 638
Impôts différés passifs	27	4 338	8 098
Provisions	23	5 583	5 240
PASSIFS NON COURANTS (C)		77 933	87 976
Fournisseurs	25	62 352	52 580
Autres passifs courants	26	31 068	22 953
Dettes financières à court terme	21	14 293	24 782
Provisions	23	11 099	6 822
Instruments dérivés	19	-	412
PASSIFS COURANTS (D)		118 812	107 549
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (A+B+C+D)		435 069	432 158

Les notes 1 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

	Note	31/12/2017		31/12/2016	
Produits des activités ordinaires	28	509 951	100%	457 773	100%
Coût des ventes	29	(377 063)	-73,9%	(342 667)	-74,9%
Frais commerciaux		(30 792)	-6,0%	(30 137)	-6,6%
Frais administratifs et généraux	30	(50 405)	-9,9%	(48 704)	-10,6%
Frais de recherche et développement	31	(8 462)	-1,7%	(8 533)	-1,9%
Gains / (Pertes) de change	32	(1 215)	0,2%	(1 264)	0,3%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		42 014	8,2%	26 468	5,8%
Autres produits et charges opérationnels	35	(5 961)	-1,2%	(1 099)	-0,2%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		36 053	7,1%	25 369	5,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence prolongeant l'activité du Groupe	11	962		775	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		37 015	7,3%	26 144	5,7%
Coût de l'endettement financier net	36	(1 693)		(2 197)	
Gains / (Pertes) de change	32	(10 866)		2 308	
Autres produits et charges financiers	36	(3 364)		(255)	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		21 092	4,1%	26 000	5,7%
Impôts sur le résultat	37	(3 404)	-0,7%	(2 745)	-0,6%
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		17 688	3,5%	23 255	5,1%
dont Résultat net part du groupe		17 610		23 289	
dont Résultat net part des minoritaires		78		(34)	
Résultat net par action	39	0,60		0,79	
Résultat net dilué par action	39	0,60		0,79	

Les notes 1 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

	Note	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net (A)		17 688	23 255
ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT			
Ecart de conversion relatifs aux éléments monétaires faisant partie d'investissement net dans des activités à l'étranger		(11 083)	5 990
Ecart de conversion des états financiers des filiales		(2 578)	(6 403)
ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT			
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	24	16	(390)
Impôts	27	3 601	(1 908)
Total des autres éléments du résultat global (B)		(10 044)	(2 711)
Total du résultat global (A+B)		7 644	20 544
dont part du Groupe		7 566	20 567
dont part des minoritaires		78	(23)

Les notes 1 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Note	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net consolidé		17 688	23 255
Dotations aux amortissements		13 445	12 286
Dotations / (Reprises) sur provisions (sauf sur actif circulant)		6 566	(582)
Variation de la juste valeur des instruments financiers		51	(77)
Pertes et gains de change latents		10 166	(2 984)
Variation des impôts différés		(3 896)	(3 400)
Plus et moins values de cession		(1 612)	(1 519)
Intérêts sur emprunts		1 683	2 169
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(962)	(775)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		43 129	28 370
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	41	(4 440)	955
Variation des créances sur opérations de financement	42	2 286	(1 569)
Variation des autres actifs non courants		-	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		40 975	27 756
Acquisitions d'immobilisations		(18 864)	(18 321)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		2 505	3 281
Dividendes reçus		634	532
Variation des dettes sur immobilisations		-	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(15 725)	(14 510)
Dividendes versés aux actionnaires		(6 506)	(4 975)
Emissions d'emprunts		17 544	12 540
Remboursements d'emprunts et autres		(27 927)	(16 360)
Actions propres		569	79
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(16 320)	(8 716)
VARIATION DE TRÉSORERIE		8 930	4 530
Trésorerie d'ouverture	43	15 324	10 844
Trésorerie variation cours devises		(1 377)	(50)
Trésorerie de clôture	43	22 877	15 324
TOTAL VARIATION DE TRÉSORERIE		8 930	4 530

Les notes 1 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées *	Résultat de l'exercice	Actions propres **	Ecarts de conversion	Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2015	4 064	92 811	130 707	27 816	(14 260)	(18 547)	(1 030)	221 561	(484)	221 077
Variation de capital de la société consolidante	14	1 494						1 508	40	1 548
Affectation du résultat de l'exercice 2015			27 816	(27 816)				-		-
Dividendes distribués par la société consolidante			(6 481)					(6 481)		(6 481)
<i>Résultat net de l'exercice</i>				23 289				23 289	(34)	23 255
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global</i>						(2 434)	(286)	(2 720)	9	(2 711)
Total du résultat global		-	-	23 289	-	(2 434)	(286)	20 569	(25)	20 544
Actions propres					80			80		80
Autres mouvements			(117)					(117)	(17)	(134)
Situation au 31 décembre 2016	4 078	94 305	151 925	23 289	(14 180)	(20 981)	(1 316)	237 120	(486)	236 634
Variation de capital de la société consolidante	-							-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice 2015			23 289	(23 289)				-		-
Dividendes distribués par la société consolidante		(2 585)	(3 921)					(6 506)		(6 506)
<i>Résultat net de l'exercice</i>				17 610				17 610	78	17 688
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global</i>						(10 045)	-	(10 045)	1	(10 044)
Total du résultat global		-	-	17 610	-	(10 045)	-	7 565	79	7 644
Actions propres					569			569		569
Autres mouvements			(23)					(23)	9	(14)
Situation au 31 décembre 2017	4 078	91 720	171 270	17 610	(13 611)	(31 026)	(1 316)	238 725	(398)	238 326

* Les réserves consolidées sont essentiellement composées de report à nouveau.

** Pour les trois périodes, le montant présenté dans la colonne « actions propres » a été ramené à la valeur d'inventaire, avec pour contrepartie les réserves consolidées.

Les notes 1 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé actif	2
Bilan consolidé passif	3
Compte de résultat consolidé	4
État du résultat global consolidé	5
Tableau des flux de trésorerie consolidés	6
Tableau de variation des capitaux propres	7
Note 1 - Informations générales	10
Note 2 - Faits marquants de l'exercice	10
Note 3 - Résumé des principales méthodes comptables	10
3.1 Base de préparation des états financiers	10
3.2 Estimations et jugements comptables déterminants	12
3.2.1 Hypothèses, jugements clés et appréciations	12
3.2.2 Évaluation des risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur Haulotte Group	13
3.3 Méthodes de consolidation	14
3.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies	14
3.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères	14
3.6 Conversion des opérations en devises	15
3.7 Regroupements d'entreprises	15
3.8 Information sectorielle	16
Note 4 - Principes et méthodes d'évaluation des principaux agrégats du bilan	16
4.1 Ecarts d'acquisition	16
4.2 Immobilisations incorporelles	17
4.3 Immobilisations corporelles	18
4.4 Actifs financiers	19
4.5 Stocks et en-cours	20
4.6 Créances clients	20
4.6.1 Ventes sans garantie accordée par le Groupe	20
4.6.2 Ventes avec garanties accordées par le Groupe	21
4.6.3 Contrats de location financement	22
4.6.4 Contrats de crédit-bail adossé	23
4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie	23
4.8 Actions propres	23
4.9 Engagements de retraite et assimilés	23
4.10 Provisions et passifs éventuels	23
4.11 Emprunts	24
4.12 Impôts différés	24
Note 5 - Gestion des risques financiers	25
Note 6 - Principes et méthodes d'évaluation du compte de résultat	26
6.1 Reconnaissance des produits	26
6.2 Coûts des ventes	27
6.3 Frais commerciaux	27
6.4 Frais administratifs et généraux	27
6.5 Frais de recherche et développement	27
6.6 Autres produits et charges opérationnels	27
6.7 Résultat opérationnel	27
6.8 Coût de l'endettement financier net	27
6.9 Autres produits et charges financiers	28
6.10 Résultats par action	28

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Note 7 - Périmètre de consolidation	28
Note 8 - Écarts d'acquisition	30
Note 9 - Immobilisations incorporelles.....	31
Note 10 - Immobilisations corporelles.....	32
Note 11 - Titres mis en équivalence.....	34
Note 12 - Autres Actifs financiers	34
Note 13 - Stocks et en-cours	35
Note 14 - Créances clients et comptes rattachés	36
Note 15 - Autres actifs.....	37
Note 16 - Créances par échéance	38
Note 17 - Gestion du risque de change.....	38
Note 18 - Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	39
Note 19 - Instruments dérivés	39
Note 20 - Capital social et primes d'émission.....	39
Note 21 - Emprunts et dettes financières.....	41
Note 22 - Gestion du risque de taux.....	43
Note 23 - Provisions	44
Note 24 - Avantages au personnel.....	45
Note 25 - Dettes par échéance.....	46
Note 26 - Autres passifs courants	47
Note 27 - Impôts différés	47
Note 28 - Produits des activités ordinaires	48
Note 29 - Coûts des ventes	48
Note 30 - Frais administratifs et généraux	49
Note 31 - Frais de recherche et développement	49
Note 32 - Gains et pertes de change	49
Note 33 - Charges par nature du résultat opérationnel courant	50
Note 34 - Charges de personnel	50
Note 35 - Autres produits et charges opérationnels	50
Note 36 - Coût de l'endettement financier net, autres produits et charges financiers	51
Note 37 - Impôts sur les résultats	51
Note 38 - Rapprochement entre charge d'impôt réelle et théorique.....	52
Note 39 - Résultats par action	52
Note 40 - Information sectorielle	53
40.1. Répartition du chiffre d'affaires.....	53
40.3. Principaux indicateurs par zone géographique	56
Note 41 - Détail de la variation du besoin en fonds de roulement.....	58
Note 42 - Détail de la variation des créances sur opérations de financement.....	58
Note 43 - Composantes de la trésorerie.....	59
Note 44 - Transactions avec les parties liées	59
44.1. Opérations avec les entreprises liées	59
44.2. Sommes allouées aux dirigeants	59
Note 45 - Engagements hors bilan.....	60
Note 46 - Effectif moyen du Groupe	61
Note 47 - Honoraires des commissaires aux comptes	61

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Haulotte Group S.A. fabrique et distribue par l'intermédiaire de ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») des nacelles et des plateformes élévatrices de personnes.

Haulotte Group est également présent sur le secteur de la location de matériel d'élévation de personnes et de levage.

Haulotte Group S.A. est une société anonyme enregistrée à Saint-Étienne (France) et son siège social est à L'Horme. La société est cotée à la Bourse de Paris Compartiment B (Mid-caps).

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2017 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Haulotte Group S.A. le 13 mars 2018. Ils sont exprimés en milliers d'Euros (K€).

NOTE 2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant n'est à mettre en évidence au 31 décembre 2017.

NOTE 3 - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf mention particulière, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.1 Base de préparation des états financiers

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne et en application du Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2017.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Les états financiers consolidés ont été élaborés selon le principe du coût historique, à l'exception de certains éléments notamment les actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Amendements et interprétations aux normes publiées entrant en vigueur en 2016

Le Groupe a appliqué pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 les textes suivants qui sont d'application obligatoire pour la première fois en 2017 :

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Norme ou interprétation	Nature du changement attendu dans les principes et méthodes comptables	Impact de première application pour Haulotte Group
Amendement IAS 7 - Tableau des flux de trésorerie	Information supplémentaire à fournir sur la variation des dettes financières au bilan	Voir note 21
Amendement IAS 12 - Impôts sur le résultat	Clarification sur la manière d'appréhender l'existence de profits taxables futurs requis pour comptabiliser les actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes	L'application de cet amendement est sans effet significatif sur les comptes annuels, ni sur leur comparatif au 31 décembre 2016
Améliorations annuelles - cycle 2012-2014	Ces amendements concernent principalement les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12). Ces informations s'appliquent également aux investissements classés comme détenus en vue de la vente, détenus en vue d'une distribution aux actionnaires ou activités abandonnées selon IFRS 5	Ces nouveaux textes sont non applicables sur les comptes du groupe

Nouveaux textes applicables par anticipation

Le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation pour les textes adoptés par l'Union Européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices suivants.

IFRS 15

IFRS 15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », publiée en mai 2014 et adoptée par l'Union Européenne en octobre 2016, ainsi que l'amendement « Clarifications apportées à IFRS 15 » sont applicables à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2018. Leur champ d'application couvre tous les contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats de location, des contrats d'assurance et des instruments financiers, couverts par d'autres normes.

La norme comprend de nouveaux principes pour la reconnaissance des revenus, ainsi que de nouvelles dispositions quant aux informations à fournir en annexe. Elle établit le principe fondamental que la comptabilisation des produits doit traduire le transfert au client du contrôle d'un bien ou d'un service, pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit lorsque les obligations contractuelles sont satisfaites.

Concernant la mise en application de la norme IFRS 15, dans le cadre d'un projet dédié, le Groupe a analysé les méthodes comptables actuelles au regard des dispositions de la nouvelle norme. Cette analyse a été réalisée sur les différentes typologies de contrats existantes au sein du Groupe.

Il ressort de cette analyse les principaux points suivants :

Type de contrat	Traitement comptable actuel	Traitement comptable IFRS 15
Ventes de machines	Comptabilisation du chiffre d'affaires à la livraison du bien	Inchangé
Location de machines	Comptabilisation du chiffre d'affaires à la location du bien	Non traité par IFRS 15
Contrat de service sur la base de réalisation d'une prestation -vente simple / service	Comptabilisation du chiffre d'affaires à la réalisation du service	Inchangé
Services – contrats Long Terme	Comptabilisation du chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat	Inchangé

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

IFRS 9

IFRS 9, « Instruments financiers », publiée en juillet 2014 et adoptée par l'Union européenne en novembre 2016, est applicable à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018 et remplace IAS 39. Cette nouvelle norme est relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers, incluant un nouveau modèle des pertes futures attendues pour le calcul des pertes de valeur sur les actifs financiers. Pour les dettes financières, la norme conserve la plupart des dispositions de la norme IAS39. Le groupe est en cours d'analyse de la norme en vue de son application et n'anticipe pas d'effet significatif.

IFRS 16

IFRS 16 « Contrats de location », publiée en janvier 2016 et adoptée par l'Union européenne en novembre 2017, est applicable au plus tard à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2019. Elle présente un modèle détaillé permettant d'identifier les contrats de location et définit le traitement que doivent adopter bailleurs et preneurs dans leurs états financiers respectifs. La norme remplace IAS 17 et ses interprétations.

La nouvelle norme applique le concept de contrôle de l'utilisation d'un actif pour définir un contrat de location, en distinguant contrat de location et contrat de prestation de services suivant que le preneur exerce ou non le contrôle sur l'actif sous-jacent au contrat. Des modifications importantes sont introduites pour la comptabilisation du contrat par le preneur car la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple disparaît. Le preneur doit reconnaître dans l'état de la situation financière un actif lié au droit d'utilisation et une dette représentative de l'obligation locative. Des exemptions limitées sont prévues pour les contrats de location court terme et ceux relatifs à des actifs de faible valeur.

Cette norme sera appliquée par le Groupe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019.

Le projet lancé pour évaluer les effets de cette norme et pour gérer tous les aspects de la transition, se poursuivra jusqu'à fin 2018 (identification et analyse des contrats notamment).

Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union Européenne

Le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation pour les autres nouveaux textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union Européenne en date de clôture.

3.2 Estimations et jugements comptables déterminants

3.2.1 Hypothèses, jugements clés et appréciations

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements jugés raisonnables au vu des circonstances. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les aspects suivants :

- les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition (cf. note 4.1),
- l'appréciation du risque de contrepartie client : l'évaluation de la valeur recouvrable des créances clients (cf note 4.6) se fonde sur la mise en place de procédures de notation (cf note 5 c) et le cas échéant, sur une analyse reposant sur la capacité du Groupe à récupérer les équipements en

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

cas de défaillance du client et à les écouler à une valeur déterminée. Cette valeur de revente est estimée sur la base de l'historique des ventes de machines d'occasion réalisées par le Groupe depuis plusieurs années. La cohérence de ces valeurs avec les cotations des actifs d'occasion généralement admises sur le marché est également vérifiée.

Il n'existe pas à ce jour d'éléments susceptibles de remettre en cause l'évaluation de cette valeur recouvrable et notamment la validité des cotes des équipements d'occasion. Toutefois, une dégradation à l'avenir des valeurs de marché des machines d'occasion est susceptible d'entraîner la constatation de dépréciations complémentaires des comptes clients,

- la valeur de réalisation des stocks (cf. note 4.5) : la valeur nette de réalisation des stocks d'encours et de produits finis au 31 décembre 2017 déterminée sur la base de transactions observées et fonction du millésime de fabrication des machines, reste nettement supérieure à leur coût de revient,
- l'appréciation du caractère préférentiel des valeurs résiduelles garanties : le traitement comptable associé aux transactions assorties de telles garanties (cf. note 4.6.2) repose sur le postulat quasiment systématiquement vérifié à ce jour de l'attractivité de l'option de rachat de l'équipement à la valeur résiduelle offerte au client par rapport aux valeurs observées sur le marché de l'occasion. Si ce postulat n'était plus confirmé, le traitement comptable des transactions futures devrait être adapté en conséquence.

Les valeurs nettes de réalisation des stocks ainsi que la valeur de revente par le Groupe des équipements en cas de reprise des machines aux clients défaillants ont été déterminées afin de tenir compte du délai nécessaire à l'écoulement des stocks actuels.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses concernent également les éléments suivants :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires, notamment dans le cadre des relations tripartites exposées dans les notes 4.6.2 à 4.6.4,
- les durées d'amortissement des immobilisations (cf. note 4.3),
- l'évaluation des provisions, notamment pour garantie constructeur (cf. note 4.10) et pour engagements de retraites (cf. note 4.9),
- la reconnaissance d'impôts différés actifs (cf. note 4.12).

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

3.2.2 Évaluation des risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur Haulotte Group

Les principaux risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur le Groupe identifiés au 31 décembre 2017 sont liés d'une part au risque de marché, à l'environnement monétaire dans lequel évolue le Groupe, et d'autre part aux éléments liés à sa liquidité.

L'exercice 2017 a été marqué par une augmentation du chiffre d'affaires de 12% (à taux de change constant). Sur l'année, toutes les activités du Groupe affichent une croissance à taux de change constant, en particulier sur les activités de ventes d'engins (+13%) et de location (+16%).

Le Groupe conserve sa politique de gestion centralisée du change telle que décrite dans la note 5.a) et reste attentif aux évolutions des devises sur ses principaux marchés, celles-ci pouvant impacter significativement sa performance financière.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Au cours de l'exercice, le Groupe a continué de diversifier ses sources de financement (voir en note 21).

Le risque de liquidité est décrit en détail dans la note 5.d). Les niveaux de trésorerie disponibles et de lignes de crédits ouvertes et disponibles au 31 décembre 2017, rapprochés des prévisions de trésorerie des premiers mois de l'exercice 2018 ne remettent pas en cause la capacité du Groupe à assurer sa liquidité. Aucune échéance n'est à signaler pour 2018 concernant le remboursement du crédit syndiqué suite à la renégociation en 2017. Concernant les autres emprunts, les échéances pour 2018 sont d'un montant total de 4 279 K€.

3.3 Méthodes de consolidation

Les filiales dans lesquelles Haulotte Group S.A. dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Selon cette méthode, Haulotte Group enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé sa quote-part du résultat net de l'entreprise consolidée par mise en équivalence. L'ensemble des entreprises concernées par ce traitement sont à ce jour considérées comme prolongeant l'activité du Groupe au sens des normes, et cette quote-part est donc enregistrée au sein du résultat opérationnel sur une ligne intitulée « Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence prolongeant l'activité du Groupe ».

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en note 7.

3.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies

Les comptes et transactions entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

3.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise fonctionnelle de la société consolidante, Haulotte Group S.A., est l'Euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés.

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, définie comme la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (Euro), sont convertis dans la monnaie de présentation selon les règles suivantes :

- Conversion des éléments d'actif et de passif au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Conversion des éléments du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice (moyenne des 12 taux mensuels) à moins que les cours de change connaissent des fluctuations importantes et qu'en conséquence, l'utilisation du cours moyen pour une période ne soit pas appropriée.

Les différences de conversion résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et ventilées entre la part du Groupe et la part des minoritaires.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

En cas de cession d'une entité, les écarts de conversion qui étaient comptabilisés en autres éléments du résultat global sont reclassés des capitaux propres en résultat de la période lors de la comptabilisation du profit ou de la perte résultant de la sortie. Ces montants seront alors inclus dans le résultat de cession parmi les « Autres produits et charges opérationnels » de la période.

Les écarts d'acquisition sont suivis dans la devise de la filiale concernée. Ils doivent donc être libellés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et être convertis au cours de clôture.

3.6 Conversion des opérations en devises

Les opérations libellées en devises sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de la clôture à chaque arrêté comptable.

Les gains et les pertes résultant de la conversion sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « gains et pertes de change » du résultat opérationnel et du résultat financier à l'exception des montants assimilables à des investissements nets à l'étranger, tels que définis par la norme IAS 21, pour lesquels les variations de conversion sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. En cas de remboursement anticipé d'un compte-courant assimilé à un investissement net à l'étranger, la réduction de participation associée est appréciée en valeur relative.

3.7 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée, « Regroupements d'entreprises » :

- Les actifs identifiables acquis et les passifs assumés et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition, sous réserve qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. Un actif non courant, (ou groupe d'actifs destinés à être cédés) acquis qui est classé comme détenu en vue de la vente à la date d'acquisition est évalué à sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Seuls les passifs de l'entité acquise sont pris en compte : ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation de procéder à cette restructuration en date d'acquisition. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.
- L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat (cf. note 4.1).
- Lors de chaque acquisition, le Groupe peut opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des intérêts minoritaires en date d'acquisition, et non pas uniquement leur quotepart dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.
- Lorsque le Groupe a réalisé une acquisition à des conditions avantageuses, un profit est comptabilisé en « Autres produits et charges opérationnels » si le montant est significatif.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

- Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe (dans la ligne « autres produits et charges opérationnels »).
- En cas d'acquisition par étapes, la prise du contrôle sur l'acquése déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » si le montant est significatif.

3.8 Information sectorielle

Le Groupe a identifié le principal décideur opérationnel de l'entité comme étant le Comité Exécutif. Le Comité revoit le reporting interne du Groupe afin d'évaluer sa performance et de décider de l'allocation des ressources. Sur la base de ce reporting, la direction a déterminé les secteurs opérationnels.

Le Comité analyse l'activité à la fois d'un point de vue géographique et en fonction des principales branches d'activité du Groupe. Ces branches d'activité sont :

- la fabrication et la commercialisation de matériel de levage,
- la location de matériel de levage,
- les services (pièces de rechange, réparations et financement).

Par ailleurs, ces activités sont, d'une manière globale, analysées sur une base géographique (Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie/Pacifique).

Le reporting interne utilisé par le Comité Exécutif est basé sur la présentation comptable des comptes suivant les principes IFRS, et inclut l'ensemble des activités du Groupe.

Les principaux indicateurs de performance revus par le Comité Exécutif sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel, la charge d'amortissement. Par ailleurs, le Comité suit les principaux agrégats du bilan : immobilisations corporelles, créances clients, créances sur opérations de financement, stocks, fournisseurs, emprunts.

Les éléments relatifs au résultat financier ou plus généralement non opérationnels, ainsi que le suivi des éléments spécifiques à la consolidation (impôts...) sont suivis de manière centrale sans être décomposés par activité ou secteur géographique et ne sont donc pas inclus dans cette information sectorielle.

Le Groupe n'a pas identifié de client représentant plus de 10% de ses produits des activités ordinaires.

NOTE 4 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN

4.1 Ecarts d'acquisition

Les goodwills relatifs aux sociétés consolidées sont enregistrés à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ». Ils résultent de l'application des principes de regroupement d'entreprises, tels que décrit dans la note 3.7 ci-dessus.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Les écarts d'acquisition négatifs, ou badwills sont comptabilisés immédiatement en « Autres produits et charges opérationnels » de l'exercice d'acquisition et au plus tard dans un délai de 12 mois, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs et passifs acquis.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais soumis à un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwill sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Différentes UGT ont été définies par le Groupe :

- UGT Amérique du Nord regroupant les filiales Haulotte US et BiJax,
- les filiales de location du Groupe représentant chacune une UGT indépendante, Nove, NDU et Horizon,
- les filiales de production et de distribution du Groupe regroupées au sein d'une même UGT.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur. Les bases d'évaluation de la valeur d'utilité reposent sur des business plan établis sur plusieurs années (5 ans généralement) dont les flux sont extrapolés au-delà et actualisés, ou pour certaines filiales de location sur l'estimation de la valeur de marché des actifs de location.

Les dépréciations des goodwill sont irréversibles.

Les produits et charges résultant respectivement de la comptabilisation des écarts d'acquisition négatifs et des dépréciations des écarts d'acquisition positifs sont enregistrés en « Autres produits et charges opérationnels ».

4.2 Immobilisations incorporelles

a) Frais de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts encourus sur les projets de développement (conception de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet est établie,
- la direction montre son intention d'achever le projet,
- l'entité a la capacité d'utiliser ou de vendre cet actif incorporel,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- il existe des ressources techniques, financières appropriées pour achever le projet,
- le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable.

Les autres dépenses de développement ne remplissant pas ces critères sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées. Les coûts de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations au cours des périodes ultérieures.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Les frais de développement immobilisés sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire, sur la durée d'utilité de l'actif soit entre 2 et 5 ans.

Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore totalement amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation, dès lors que des indices de pertes de valeur (avantages économiques obtenus inférieurs à ceux projetés initialement) sont identifiés. Une comparaison entre la valeur capitalisée des coûts de développement et les flux de trésorerie projetés sur un horizon entre 2 et 5 ans est alors réalisée afin de déterminer le montant éventuel de la dépréciation à constater.

b) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels, brevets...) sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 7 ans.

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition net des remises et frais engagés pour mettre l'actif en état de marche ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties sur leur base amortissable (valeur brute moins valeur résiduelle), à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service. L'amortissement s'effectue sur la durée d'utilité représentant le rythme de consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à la valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

Conformément à la norme IAS 17, les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de location financement sont comptabilisées à l'actif pour leur juste valeur, ou si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location et amorties sur les durées d'utilité telles que décrit ci-dessous s'il est raisonnablement certain que le preneur obtiendra la propriété des actifs à l'issue des contrats. Dans les autres cas, l'amortissement se fait sur la période la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité. Les contrats transfèrent à Haulotte la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété s'ils répondent aux principaux indicateurs retenus par la norme IAS 17 (option d'achat, durée du bail représentative de la durée de vie du bien, valeur actualisée des paiements minimaux proche de la juste valeur du bien loué à la date de conclusion du bail,...).

Les paiements au titre de la location financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les contrats qualifiés de location simple ne font pas l'objet de retraitement.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire compte tenu de leur durée d'utilité estimée comme suit :

	Durée
Bâtiments industriels :	
Structure	30 à 40 ans
Autres composants	10 à 30 ans
Aménagements des constructions	
Structure	10 à 40 ans
Autres composants	5 à 20 ans
Installations industrielles	5 à 20 ans
Autres installations et outillages	3 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique et bureautique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

Les plus ou moins values de cessions des immobilisations sont comptabilisées en autres produits et charges opérationnels.

4.4 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- Les actifs détenus jusqu'à échéance,
- Les actifs évalués en juste valeur par le résultat,
- Les actifs disponibles à la vente,
- Les prêts et créances.

Le Groupe porte essentiellement des actifs financiers de la catégorie 4 soit « les prêts et créances ». Ils sont comptabilisés à la juste valeur du prix payé ajusté des coûts d'acquisition à la date d'entrée et au coût amorti à chaque clôture, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute perte de valeur de ces actifs (hors créances, voir Note 4.6) est comptabilisée immédiatement en compte de résultat parmi les « Autres produits et charges financiers ». Etant donnée l'échéance à court terme de ces actifs financiers, leur juste valeur est équivalente à leur valeur comptable.

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe font l'objet d'une note distincte (note 5).

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

4.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure :

- Le coût des stocks de matières et fournitures correspond à leur coût d'acquisition, la méthode du coût unitaire moyen pondéré est utilisée,
- Le coût des stocks de produits finis et en-cours incorpore les charges directes et indirectes de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale),
- Les stocks de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (pièces de rechanges) ou à leur valeur de reprise (machines d'occasion),

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien.

Une dépréciation est constatée quand la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable des stocks définie ci-dessus.

4.6 Créances clients

Quatre cas sont à distinguer :

- Les créances issues de transactions dont le financement est assuré directement par les clients (4.6.1) sans que le Groupe n'accorde de garantie aux établissements financiers assurant le financement de ces clients,
- Les créances issues de transactions pour lesquelles Haulotte Group accorde des garanties à l'organisme de financement du client (4.6.2),
- Les créances issues de contrats de location financement avec Haulotte Group (4.6.3),
- Les créances issues de transactions de crédit bail adossé (4.6.4).

Ces types de transactions relèvent de traitements comptables différents détaillés ci-après.

4.6.1 Ventes sans garantie accordée par le Groupe

Les créances sont enregistrées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Elles sont comptabilisées ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du TIE, déduction faite des dépréciations.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation dès lors que des éléments faisant présumer un risque réel et sérieux de non recouvrement sont identifiés. La dépréciation est calculée en comparant la valeur de la créance à la date à laquelle le risque de non recouvrement est identifié et la valeur des équipements représentatifs de la créance à cette même date. Cette politique de dépréciation repose sur les deux éléments suivants :

- Les biens représentatifs des créances peuvent être récupérés par Haulotte Group en cas de défaillance du client, ceci étant contractuellement défini,
- une connaissance précise des valeurs de marché des équipements et un marché actif.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Ces valeurs de marché sont estimées sur la base d'historique de ventes d'équipements d'occasion réalisées par le Groupe au cours des dernières années et corroborées avec les cotations issues des pratiques du marché.

4.6.2 Ventes avec garanties accordées par le Groupe

Conformément aux pratiques du secteur, Haulotte Group accorde des garanties aux organismes financiers proposant des solutions de financement à ses clients. Dans ces cas, Haulotte Group cède l'équipement à l'organisme financier qui contracte ensuite avec le client utilisateur final de l'équipement :

- soit une vente à crédit,
- soit une location financement.

Les garanties consenties par Haulotte Group peuvent être de plusieurs types, en fonction des contrats cadres conclus avec les organismes financiers et du niveau de risque attribué au client par l'organisme financier. Les différentes formes de garanties accordées par Haulotte sont rappelées ci-après :

Garantie sous forme d'engagement de poursuite de loyers : Haulotte Group s'engage auprès de l'organisme financier à se substituer au débiteur en cas de défaillance, en prenant en charge dès les premiers incidents de paiement l'intégralité du capital restant dû par le débiteur. Haulotte Group dispose d'un droit de récupération des équipements en contrepartie de sa substitution au débiteur défaillant.

Garantie sous forme d'abondement à un pool de risques : dans ce cas, une partie du montant de la vente à l'organisme de financement est abondée dans un fonds de garantie destiné à couvrir les éventuelles défaillances futures des débiteurs. Le montant maximal du pool est fixé mais permet en cas de défaillance d'un client éligible au pool d'assurer à l'organisme financier le recouvrement total de sa créance.

Garantie sous forme d'abondement à un pool de risques couvrant un montant fixé par créance : comme dans le cas précédent, le montant maximal du pool est fixé mais le recours de l'organisme financier est défini créance par créance. L'organisme financier confirme à chaque arrêté comptable le montant de son recours créance par créance.

Garantie sous forme d'engagements de rachat de l'équipement : la valeur résiduelle des biens est déterminée à la conclusion du contrat entre l'organisme financier et le client utilisateur. A l'issue du contrat, Haulotte Group est engagé à racheter les biens aux organismes financiers à cette valeur prédéterminée. Par ailleurs, Haulotte Group propose systématiquement à ses clients la possibilité d'acquérir l'équipement concerné à un prix égal à cette même valeur résiduelle.

Au plan comptable, les trois premiers types de garanties associées aux différents contrats conclus entre l'organisme financier et le client utilisateur sont analysés en substance :

- comme un prêt octroyé au client final par Haulotte Group, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la vente à crédit),
- comme un contrat de location financement entre Haulotte Group et le client final, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la location financement).

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

L'analyse des garanties accordées par Haulotte Group dans le cadre des contrats ci-dessus au regard des dispositions de la norme IAS 39 démontre que l'essentiel des risques et avantages liés aux créances cédées aux organismes financiers (risque de crédit, de décalage de paiement notamment) ne sont pas transférés dans le cas de garanties sous forme d'engagement de poursuite de loyers ou d'abondement à un pool de risque.

Ainsi pour les contrats assortis de ce type de garantie, le traitement comptable suivant est retenu : comptabilisation d'une créance (dénommée « créance sur opérations de financement » au bilan) et d'une dette financière (dénommée « dette sur opérations de financement » au bilan) d'un montant égal au capital restant dû par le client final à l'organisme financier. Ces créances et ces dettes s'éteignent au rythme des paiements des loyers par le client à l'organisme financier.

Toutefois, dans le cas d'une garantie avec abondement à un pool de risque destiné à couvrir un montant fixe par créance, le montant comptabilisé en créance et en dette est limité au montant du recours que peut exercer l'organisme financier vis-à-vis de Haulotte Group et non à l'intégralité de la créance « cédée ».

Haulotte Group évalue à chaque arrêté comptable les risques de mise en œuvre des garanties ainsi accordées à l'examen des incidents de paiements qui auraient été déclarés par les organismes financiers. Une dépréciation des créances est alors constatée selon les mêmes principes de détermination que ceux énoncés dans la note 4.6.1.

Pour ce qui concerne le 4^{ème} type de garanties accordées, les engagements de rachats des équipements, l'analyse des valeurs de rachats accordées démontre que l'essentiel des risques et avantages ont été transférés. En effet, le client final exerce dans la quasi-totalité des cas l'option qui lui est offerte de racheter les équipements pour le montant de la valeur résiduelle à la fin de son contrat avec l'organisme financier, cette option étant attractive/préférentielle. Les engagements contractés par Haulotte Group sont mentionnés en engagements hors bilan pour le montant des valeurs résiduelles garanties.

4.6.3 Contrats de location financement

Des contrats de vente à crédit ou de location sont également conclus directement entre Haulotte Group et ses clients sans l'intermédiation d'organismes financiers. L'analyse de ces contrats au regard des dispositions de la norme IAS 17 conduit à les qualifier de contrats de location financement dans la mesure où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des équipements est bien transférée aux preneurs.

Le traitement comptable de ces opérations est le suivant :

- la vente de l'équipement est constatée dans la rubrique « produit des activités ordinaires » du compte de résultat à la date de la signature du contrat par les parties,
- une créance d'exploitation (incluse au niveau des « créances sur opérations de financement » au bilan) est constatée vis-à-vis du client final ventilée en actif courant pour la fraction des loyers devant être encaissée à moins d'un an et en actif non courant pour le solde,
- au cours des exercices suivants, le paiement reçu du client au titre de la location ou de la vente à crédit est affecté en un produit financier et un amortissement de la créance.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

4.6.4 Contrats de crédit-bail adossé

Haulotte Group n'a plus recours à ce mode de contrats.

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont essentiellement constituées de Sicav monétaires et de dépôts à terme.

Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période comprise entre la date de souscription et la date de clôture.

4.8 Actions propres

Les titres de Haulotte Group S.A. acquis dans le cadre des programmes de rachat par le Groupe (contrat de liquidité affecté à l'animation du cours et mandat de rachat d'actions) sont inscrits en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Aucun gain ou aucune perte n'est comptabilisé en compte de résultat lors de l'achat, de la cession, de l'émission ou de l'annulation des actions propres.

4.9 Engagements de retraite et assimilés

Le Groupe provisionne les engagements en matière de retraite et assimilés vis à vis de ses salariés ainsi que les médailles du travail. Haulotte Group dispose de régimes à prestations définies. Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de taux d'actualisation, de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés parmi les capitaux propres dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

4.10 Provisions et passifs éventuels

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Provision garantie

Le Groupe accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques. La période de garantie est généralement comprise entre 1 et 2 ans. Le cas échéant, une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifiques.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Litiges

D'autres provisions sont également constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges, de fermetures de site le cas échéant ou de tout autre évènement répondant à la définition d'un passif. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires, ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Passifs éventuels

Le Groupe peut identifier le cas échéant l'existence d'un passif éventuel défini comme suit :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ; ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ; ou
 - le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

4.11 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués à leur coût amorti, calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

4.12 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il est probable qu'ils pourront être imputés sur des bénéfices fiscaux futurs. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent au même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 5 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

a) *Risque de change*

Une part significative des ventes de Haulotte Group est réalisée dans des monnaies autres que l'Euro, en particulier le Dollar américain ou la Livre britannique. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les principales sources de risque de change de Haulotte Group sont donc liées aux flux de facturation inter-compagnies entre les sociétés du Groupe lorsqu'elles facturent ou achètent des produits ou services dans une devise autre que leur devise fonctionnelle (flux d'exportation des filiales de production exportant dans la devise locale des filiales de commercialisation).

La gestion de cette exposition est réalisée par Haulotte Group SA. Les positions de change transactionnelles ouvertes au bilan sont couvertes partiellement dans les principales devises par l'intermédiaire d'instruments financiers simples (vente/achat à terme ou swaps devise contre Euro).

b) *Risque de taux*

Le Groupe privilégie un endettement à taux variable permettant plus de souplesse. Pour se couvrir contre les risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe saisit les opportunités de marché en fonction de l'évolution des taux. Il n'y a pas de couverture systématique du risque de taux.

Pour la couverture des risques de marché (taux et risque de change) Haulotte Group a recours à des instruments financiers dérivés. Ces dérivés sont destinés à couvrir la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés (couverture de juste valeur) ou de flux futurs (couverture de flux de trésorerie).

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et 39, les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur de ces contrats est déterminée à l'aide de modèles de valorisation tels que fournis par les banques auprès desquelles les instruments sont souscrits et peut être considérée de niveau 2 au sens de la norme IFRS7 (niveau 2 : évaluation faisant appel à des techniques de valorisation simples s'appuyant sur des données de marché observables).

c) *Risque de crédit*

Le risque de crédit provient essentiellement des expositions de crédits aux clients, notamment des créances non réglées et des transactions engagées.

Afin de limiter ce risque, le Groupe a mis en place des procédures de notation (interne ou indépendante) destinées à évaluer la qualité de crédit des clients (nouveaux ou anciens) sur la base de leur situation financière, des données historiques de paiement et tout autre facteur pertinent.

Le risque de crédit est également limité par le fait qu'en cas de défaut de paiement des clients, Haulotte Group dispose de la possibilité de récupérer les biens représentatifs des créances. Les dépréciations de créances sont déterminées selon ce principe (cf. note 4.6).

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

d) Risque de liquidité

La gestion de trésorerie de Haulotte Group est centralisée, le financement courant et prévisionnel de la société mère et des filiales étant géré au siège.

L'ensemble des excédents de trésorerie est placé par la société mère, à des conditions de marché, en SICAV monétaires ou comptes de dépôt à terme sans risque sur le montant du capital.

Situation du crédit syndiqué :

Pour rappel, un contrat de crédit syndiqué a été signé le 30 septembre 2014. Au 31 décembre 2017, l'ensemble des ratios auxquels est soumis le Groupe sont respectés. Comme mentionné précédemment, les échéances du crédit syndiqué sont dorénavant au 30 septembre 2019.

Autres financements :

Haulotte Group S.A. a souscrit en 2017 une nouvelle ligne de financement auprès d'une banque extérieure au pool de crédit syndiqué, pour un montant de 5 000 K€ avec une échéance à 5 ans.

Par ailleurs, Haulotte Group a procédé au remboursement par anticipation d'une partie de sa ligne de financement auprès de BPI grâce à la mise en place de nouveaux prêts avec de meilleures conditions.

NOTE 6 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires comprennent la vente de biens et services, constituée notamment par :

- Les ventes autofinancées par le client,
- les ventes réalisées dans le cadre du crédit-bail adossé ainsi que les revenus financiers correspondants (cf. note 4.6),
- les ventes assorties de garanties consenties par Haulotte Group pour l'obtention du financement par le client (cf. note 4.6),
- les ventes dans le cadre d'accord de recommercialisation avec les institutions financières qui ont repris des équipements suite à la défaillance de leurs clients,
- les locations de matériels,
- les prestations de services.

Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée, à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété qui correspond généralement à la date d'expédition des produits aux clients après l'obtention d'assurance suffisante quant au règlement prévu contractuellement.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

6.2 Coûts des ventes

Les coûts des ventes comprennent les coûts directs et indirects de production, les variations de stocks, les dépréciations des stocks, les coûts de la garantie, les variations de juste valeur des instruments de couverture des opérations en devises ainsi que les charges d'intérêts payés dans le cadre des opérations de crédit-bail adossé.

6.3 Frais commerciaux

Ce poste comprend notamment les frais liés à la fonction commerciale.

6.4 Frais administratifs et généraux

Ce poste comprend les coûts indirects de location, les frais administratifs et de direction, et les augmentations / diminutions de dépréciation des comptes clients.

6.5 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les frais de développement sont comptabilisés en charge de la période sauf s'ils satisfont aux critères de capitalisation énoncés par la norme IAS 38 (cf. note 4.2.a). Il s'agit des dépenses engagées sur des projets de développement de nouvelles catégories de machines ou de nouveaux composants jugés techniquement viables et dont il est probable qu'ils généreront des avantages économiques.

6.6 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique comprend :

- les plus ou moins values de cession (à l'exclusion de celles réalisées par les sociétés de location considérées comme des ventes de machines d'occasions et classées en chiffre d'affaires),
- la dépréciation des coûts de développement capitalisés,
- les produits ou charges relatifs à des litiges, inhabituels, anormaux ou peu fréquents,
- la dépréciation des écarts d'acquisition.

6.7 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits directement liés aux activités du Groupe, que ces éléments soient des éléments récurrents du cycle d'exploitation ou qu'ils résultent d'évènements ou de décisions ponctuels ou inhabituels.

6.8 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement brut qui inclut principalement les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif - TIE) ainsi que les variations de juste valeur des instruments financiers destinés à couvrir les risques de taux.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

6.9 Autres produits et charges financiers

La rubrique autres produits et charges financiers comprend les rendements perçus sur placements de trésorerie (produits d'intérêts, plus ou moins value de cessions de valeur mobilière de placement...) ainsi que le résultat de change sur les comptes courants financiers.

6.10 Résultats par action

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice revenant à Haulotte Group S.A. et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif potentiel des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscriptions d'actions.

NOTE 7 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Entités	Lieux	% d'intérêt	Méthode de consolidation au 31 décembre 2017	Méthode de consolidation au 31 décembre 2016
Haulotte Group S.A.	L'Horme (France)	Mère		
Haulotte France Sarl	St Priest (France)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Services France	Lorette (France)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Telescopelle S.A.S	L'Horme (France)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Acarlar Dis Ticaret Ve Makina Sanayi A.s.	Istanbul (Turquie)	50%	Mise en equivalence	Mise en equivalence
Haulotte Access Equipment Manufacturing (Changzhou) Co., Ltd.	Changzhou (Chine)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Argentina S.A.	Buenos Aires (Argentine)	99,96%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Arges S.R.L.	Arges (Roumanie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Australia Pty. Ltd.	Dandenong (Australie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Cantabria S.L.	Santander (Espagne)	0%	Liquidée	Intégration globale
Haulotte Chile SPA	Santiago (Chili)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Do Brazil LTDA	Sao Paulo (Brésil)	99,98%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Hubarbeitsbühnen GmbH	Eschbach (Allemagne)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Iberica S.L.	Madrid (Espagne)	98,71%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Italia S.R.L.	Milan (Italie)	99%	Intégration globale	Intégration globale

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Haulotte India Private Ltd.	Mumbai (Inde)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Mexico SA de CV	Mexico (Mexique)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Middle East FZE	Dubai (Emirats Arabes Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Netherlands B.V.	Oosterhout (Pays-Bas)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Polska SP Z.O.O.	Janki (Pologne)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Portugal, plataformas de elevação, Unipessoal, LDA	Paio Pires (Portugal)	0%	Liquidée	Intégration globale
Haulotte Scandinavia AB	Möln dal (Suède)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Services SA de CV	Mexico (Mexique)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Singapore Ltd.	Singapour (Singapour)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Trading (Shanghai) co. Ltd.	Shanghai (Chine)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte UK Limited	Telford (Angleterre)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte U.S., INC.	Virginia Beach (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Vostok	Moscou (Russie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Horizon High Reach Chle SPA	Santiago (Chili)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Horizon High Reach Limited	Buenos Aires (Argentine)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Levanor Maquinaria de Elevacion S.A.	Madrid (Espagne)	91%	Intégration globale	Intégration globale
Mundilevação, Aluger e Transporte de Plataformas LDA	Paio Pires (Portugal)	81,90%	Intégration globale	Intégration globale
NO.VE. S.R.L.	Rome (Italie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
N.D.U Maquinaria y Plataformas Elevadoras, S.L.	Madrid (Espagne)	98,71%	Intégration globale	Intégration globale
Bil Jax, Inc.	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Equipro, Inc.	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Bil Jax Service, Inc.	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Seaway Scaffold & Equipment	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Scaffold Design & Erection	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale

Les comptes des sociétés consolidées sont arrêtés au 31 décembre de chaque exercice présenté, à l'exception d'Haulotte India Private Ltd. qui clôture au 31 mars de chaque année.

La société Haulotte Portugal, plataformas de elevação, Unipessoal, LDA, filiale sans activité détenue à 100% par Haulotte Iberica a été liquidée en décembre 2017, sans effet sur les comptes consolidés du groupe.

La société Haulotte Cantabria SL, filiale sans activité détenue à 100% a été liquidée en décembre 2017, sans effet sur les comptes consolidés du groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 8 - ÉCARTS D'ACQUISITION

Au 31/12/2017

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UGT Amérique du Nord	16 617	(4 169)	12 448
UGT Nove	2 580	-	2 580
UGT Horizon	694	-	694
UGT N.D.U.	772	(772)	-
UGT distribution/production hors Amérique du Nord	54	(54)	-
<i>Haulotte France</i>	54	(54)	-
Total	20 717	(4 995)	15 722

Au 31/12/2016

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UGT Amérique du Nord	18 906	(4 743)	14 163
UGT Nove	2 580	-	2 580
UGT Horizon	929	-	929
UGT N.D.U.	772	(772)	-
UGT distribution/production hors Amérique du Nord	54	(54)	-
<i>Haulotte France</i>	54	(54)	-
Total	23 241	(5 569)	17 672

La variation des écarts d'acquisition entre les deux périodes présentées (soit - 1 950 K€) est liée aux effets de change sur les montants des écarts d'acquisition de la société Horizon et de la société BilJax.

UGT « Amérique du Nord »

Le dernier test de dépréciation sur la zone « Amérique du Nord » - considérée comme une unité génératrice de trésorerie (UGT) - avait été réalisé le 31 décembre 2016. Un nouveau test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2017 sur cette UGT qui intègre les entités américaines du Groupe.

La valeur recouvrable de l'UGT « Amérique du Nord » a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie sur une période de 5 ans basés sur les budgets financiers approuvés par la direction.

Les principales hypothèses retenues pour la réalisation de ce test sont :

- progression sensible de la part de marché dans le secteur des ventes de nacelles sur le marché « Nord Américain » à horizon 5 ans,
- consolidation des niveaux de rentabilité constatés sur les différentes activités présentes sur le marché nord-américain,
- taux de croissance long terme de 1,5% et taux d'actualisation de 9,0%.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Pour rappel, une dépréciation d'un montant de 5 000 KUSD avait été comptabilisée au 31 décembre 2013 sur la base du test de dépréciation réalisé à cette date.

Le test réalisé à la date du 31 décembre 2017 ne conduit pas à comptabiliser une dépréciation complémentaire à cette date, et le montant de dépréciation est donc maintenu à l'identique.

Une variation à la hausse de 3,9 points du taux d'actualisation, la variation à la baisse de 13,1% du chiffre d'affaires ou la détérioration du taux de croissance à long terme n'entraîneraient pas de nécessité de déprécier l'écart d'acquisition de cette UGT.

UGT « sociétés de location »

Pour la filiale et UGT Nove, un test a été réalisé afin de comparer la valeur comptable de l'UGT incluant la valeur nette comptable des équipements de location dans les comptes du Groupe et l'écart d'acquisition à leur valeur recouvrable.

Les résultats de ces tests ne conduisent pas à constater une dépréciation relative à cette UGT dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2017.

Les analyses de sensibilité révèlent qu'aucune charge de dépréciation ne serait à constater jusqu'à une baisse de 10% des valeurs de marché moyennes estimées.

Concernant la filiale Horizon, le test ne conduit pas à constater de dépréciation relative et les analyses de sensibilité sont satisfaisantes.

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2015	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	Variations de change	31/12/2016
Frais de Développement	13 780	3 906	(1 873)	-	15	15 828
Concessions, Brevets, Licences	16 878	1 168	-	1 208	14	19 268
Autres immobilisations incorporelles et en-cours	1 668	640	(70)	(1 053)	5	1 190
Valeurs brutes	32 326	5 714	(1 943)	155	34	36 286
Amortissements frais de développement	5 895	1 652	(1 873)	-	-	5 674
Amortissements Concessions, Brevets	9 342	2 032	-	5	(1)	11 378
Amortissement autres immobilisations incorp. et en-cours	1	25	-	39	3	68
Amortissements et provisions	15 238	3 709	(1 873)	44	2	17 120
Valeurs nettes	17 088	2 005	(70)	111	32	19 166

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	Variations de change	31/12/2017
Frais de Développement	15 828	4 052	-	-	(64)	19 816
Concessions, Brevets, Licences	19 268	583	-	298	(38)	20 111
Autres immobilisations incorporelles et en-cours	1 190	1 105	(96)	(467)	(30)	1 702
Valeurs brutes	36 286	5 740	(96)	(169)	(132)	41 629
Amortissements frais de développement	5 674	2 183	-	-	-	7 857
Amortissements Concessions, Brevets	11 378	1 891	-	-	(15)	13 254
Amortissement autres immobilisations incorp. et en-cours	68	61	-	-	(9)	120
Amortissements et provisions	17 120	4 135	-	-	(24)	21 231
Valeurs nettes	19 166	1 605	(96)	(169)	(108)	20 398

Les acquisitions enregistrées sur l'exercice sont principalement liées à des frais de développement pour un montant de 4 052 K€ (voir note 31).

Les amortissements des coûts de développement, soit 2 183 K€, sont inclus dans la rubrique « Frais de recherche et de développement » du compte de résultat.

NOTE 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2015	Augmentation	Diminution	Transferts et autres*	Variations de change	31/12/2016
Terrains	6 279	-	-	-	27	6 306
Constructions	46 352	371	(124)	494	337	47 430
Installations techniques	32 096	1 825	(124)	995	183	34 975
Parc de nacelles en location	32 485	6 906	(4 229)	(3 090)	(38)	32 034
Autres immobilisations corporelles	12 499	1 163	(462)	(49)	120	13 271
Immobilisations corporelles en cours	2 420	2 802	(251)	(1 427)	(191)	3 353
Valeurs brutes	132 131	13 067	(5 190)	(3 077)	438	137 369
Amortissements constructions	22 763	1 887	(75)	-	231	24 806
Amortissements installations techniques	25 428	2 128	(124)	(92)	151	27 491
Amortissement parc de nacelles en location	17 610	3 154	(3 419)	(1 830)	(132)	15 383
Amortissements autres immobilisations corporelles	10 120	1 331	(580)	(56)	85	10 900
Amortissements et provisions	75 921	8 500	(4 198)	(1 978)	335	78 580
Valeurs nettes	56 210	4 567	(992)	(1 099)	103	58 789

* : Les montants indiqués en colonne « Transferts et autres » correspondent principalement au transfert des immobilisations en cours et à des reclassements de présentation suite à la revue des bilans de certaines de nos filiales. Au 31 décembre 2016, le montant correspond principalement aux machines de location qui reviennent en stocks pour être vendues par les filiales de distribution du groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	Variations de change	31/12/2017
Terrains	6 306	-	-	-	(137)	6 169
Constructions	47 430	497	(7)	218	(1 992)	46 216
Installations techniques	34 975	1 352	(49)	35	(1 165)	35 148
Parc de nacelles en location	32 034	7 783	(3 905)	1 591	(3 390)	34 113
Autres immobilisations corporelles	13 271	992	(147)	252	(735)	13 633
Immobilisations corporelles en cours	3 353	1 740	(155)	(1 992)	(416)	2 530
Valeurs brutes	137 369	12 364	(4 263)	104	(7 765)	137 809
Amortissements constructions	24 806	1 642	(20)	(11)	(1 154)	25 263
Amortissements installations techniques	27 491	2 257	(328)	(267)	(926)	28 227
Amortissement parc de nacelles en location	15 383	4 102	(3 213)	257	(1 013)	15 516
Amortissements autres immobilisations corporelles	10 900	1 307	(13)	12	(584)	11 622
Amortissements et provisions	78 580	9 308	(3 574)	(9)	(3 677)	80 628
Valeurs nettes	58 789	3 056	(689)	113	(4 088)	57 181

L'augmentation du poste « Parc de nacelles en location » pour 7 783 K€ est essentiellement liée à l'acquisition de nacelles élévatrices par les sociétés de location, notamment Nove pour 1 923 K€, Horizon Chile pour 444 K€, Horizon Argentine pour 1 866 K€ et pour une activité ponctuelle de location dans certaines filiales de distribution pour 3 046 K€.

Les cessions sur ce poste sont liées au renouvellement de notre parc de nacelles ou à l'ajustement des parcs aux niveaux d'activité des marchés locaux, et concernent en valeur brute principalement Nove pour 2 308 K€, Horizon Argentine pour 335 K€ et Horizon Chile pour 87 K€.

Les dotations aux amortissements des nacelles de location sont comptabilisées dans les coûts des ventes du compte de résultat. Les dotations aux amortissements des constructions, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont comptabilisées dans les coûts des ventes, et/ou frais commerciaux et administratifs.

Lorsque la valeur comptable des immobilisations corporelles est inférieure à leur valeur recouvrable, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur recouvrable des équipements de location est estimée à partir de la valeur d'écoulement sur le marché.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 11 - TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2017 correspondent à la participation à hauteur de 50% de Haulotte Group S.A. dans la société Acarlar (sous contrôle conjoint) pour un coût historique d'acquisition de 7 024 K€. Cette société est distributeur exclusif de nos produits en Turquie, représentant une part significative de son activité.

Au 31 décembre 2017, après prise en compte des quote-parts de résultats réalisées depuis son acquisition (dont un profit de 962 K€ en 2017), des distributions de dividendes, les titres mis en équivalence s'élèvent à 8 672 K€.

Informations financières résumées pour la société Acarlar (montant global, 100%), en K€ :

	31/12/2017	31/12/2016
Actifs courants	9 195	10 539
Actifs non-courants	58	71
Passifs courants	7 601	7 957
Passifs non-courants		
Chiffre d'affaires	23 943	21 495
Résultat Net	1 924	1 550

NOTE 12 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont composés de prêts, dépôts et cautionnement vis-à-vis de tiers hors groupe. Leur mouvement sur l'exercice se décompose de la façon suivante :

	31/12/2016			Variations de change	31/12/2017
	Augmentation	Diminution			
Actifs financiers	5 347	1 528	(2 994)	(157)	3 724

Un risque de recouvrabilité sur un prêt à long terme a conduit à la constatation d'une dépréciation de 1,8 M€.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 13 - STOCKS ET EN-COURS

Au 31/12/2017	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	39 482	(1 100)	38 382
En cours de production	2 996	(2)	2 994
Produits intermédiaires et finis	55 236	(1 540)	53 696
Marchandises	15 998	(2 338)	13 660
Total	113 712	(4 980)	108 732

Au 31/12/2016	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	32 578	(1 980)	30 598
En cours de production	2 672	(2)	2 670
Produits intermédiaires et finis	66 395	(3 550)	62 845
Marchandises	18 167	(2 590)	15 576
Total	119 812	(8 122)	111 690

La valorisation des stocks ne tient pas compte de la sous-activité.

La variation de stocks de (2 958) K€ au 31 décembre 2017, contre 8 112 K€ au 31 décembre 2016 est comptabilisée en coûts des ventes du compte de résultat.

Les dépréciations des stocks s'établissent comme suit :

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/2017
Dépréciation des stocks	8 122	2 089	(4 863)	(368)	4 980

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 14 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Au 31/12/2017	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Actifs Non Courants			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	20 162		20 162
<i>Dont créances de location financement</i>	3 537		3 537
<i>Dont garanties données</i>	16 625		16 625
Sous-total	20 162		20 162
Actifs Courants			
Créances clients et comptes rattachés	129 314	(14 166)	115 148
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	10 669	(676)	9 993
<i>Dont créances de location financement</i>	3 488	(676)	2 812
<i>Dont garanties données</i>	7 181		7 181
Sous-total	139 983	(14 842)	125 141
Total	160 145	(14 842)	145 303

Au 31/12/2016	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Actifs Non Courants			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	24 317		24 317
<i>Dont créances de location financement</i>	7 729		7 729
<i>Dont garanties données</i>	16 588		16 588
Sous-total	24 317		24 317
Actifs Courants			
Créances clients et comptes rattachés	131 862	(19 930)	111 932
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	13 361	(718)	12 643
<i>Dont créances de location financement</i>	6 517	(718)	5 799
<i>Dont garanties données</i>	6 844		6 844
Sous-total	145 223	(20 648)	124 575
Total	169 540	(20 648)	148 892

Au 31 décembre 2017, le montant des créances cédées dans le cadre du contrat de factoring représente 11,1 M€.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

La juste valeur des « Créances clients et comptes rattachés » classées en actif courant est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance principalement à court terme (inférieure à 1 an).

La juste valeur des créances liées au crédit-bail adossé et à la location financement correspond, conformément à la norme IAS 17, à la juste valeur du bien au commencement du contrat de location (prix de vente comptant net de remise) ou si elle est inférieure à la valeur actualisée des loyers au taux implicite des contrats.

Comme décrit dans la note 4.6, la juste valeur des créances au titre desquelles Haulotte Group a consenti des garanties à l'organisme prêteur du client, représente :

- soit le capital restant dû par le client de Haulotte Group à l'organisme financier,
- soit le montant maximum de risque supporté par Haulotte Group.

Les créances et les dettes correspondantes s'éteignent au fur et à mesure du paiement des loyers par le client à l'organisme de financement.

Les dépréciations sur comptes clients s'établissent ainsi à :

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/2017
Dépréciation des créances	20 648	4 388	(9 999)	(195)	14 842

Les créances clients nettes de dépréciation sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

	Total	Non échues ou		Echues	
		à moins de 30 jours	à moins de 60 jours	60 à 120 jours	Plus de 120 jours
Créances clients nettes 2017	145 303	134 740	3 834	2 503	4 226
Créances clients nettes 2016	148 891	130 625	2 615	3 552	12 100

Les créances échues sont analysées au cas par cas au regard notamment des cotations clients établies au sein du Groupe (cf. note 5.c). Au regard de ces éléments et de l'analyse du risque qui en résulte, le Groupe détermine la pertinence de la constitution d'une dépréciation. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées afin de couvrir la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur estimée de revente de la machine appréciée sur la base de l'historique des ventes et des conditions de marché à la date de clôture.

NOTE 15 - AUTRES ACTIFS

	31/12/2017	31/12/2016
Autres créances à court terme	29 318	20 002
Avances et acomptes versés	1 348	914
Charges constatées d'avance	3 526	2 256
Dépréciation des autres créances	(220)	(220)
Total autres actifs courants	33 972	22 952
Autres actifs non courants	-	-
Total autres actifs	33 972	22 952

Le poste Autres créances à court terme regroupe principalement les créances de TVA pour 5 697 K€, les avances sur impôts pour 11 921 K€ et les débiteurs divers pour 3 299 K€. Au 31 décembre 2017, le Groupe a enregistré un produit à recevoir d'assurance de 6,7 M€ pour la prise en charge (quasi-certaine) d'un sinistre du même montant, comptabilisé en autres passifs courants (Note 26).

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 16 - CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE

Au 31/12/2017	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	115 148	115 148	-
Créances clients sur opérations de financement	30 155	9 993	20 162
Autres actifs	33 972	33 972	
Total	179 275	159 113	20 162

*Dont 10 563 K€ de créances échues ou à moins de 30 jours (cf. note 14)

Au 31/12/2016	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	111 932	111 932	-
Créances clients sur opérations de financement	36 960	12 643	24 317
Autres actifs	22 952	18 294	4 658
Total	171 844	142 869	28 975

*Dont 18 267 K€ de créances échues ou à moins de 30 jours (cf. note 14)

NOTE 17 - GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Le tableau ci-dessous présente les positions en devises des créances et des dettes commerciales :

Au 31/12/2017 données en milliers d'euros	EUR	AUD	GBP	USD	BRL	Autres	TOTAL
Créances commerciales	77 921	15 683	6 831	46 325	1 229	12 156	160 145
Dettes fournisseurs	(48 668)	(481)	(182)	(7 431)	(98)	(5 492)	(62 352)
Position nette	29 253	15 202	6 649	38 894	1 131	6 664	97 793

Au 31/12/2016 données en milliers d'euros	EUR	AUD	GBP	USD	BRL	Autres	TOTAL
Créances commerciales	71 978	15 485	12 128	49 994	3 477	16 478	169 540
Dettes fournisseurs	(41 562)	(362)	(652)	(5 271)	(134)	(4 599)	(52 580)
Position nette	30 416	15 123	11 476	44 723	3 343	11 879	116 960

Une appréciation de l'euro de 10% envers la livre sterling représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 604K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar US représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 3 536 K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar australien représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 1 382 K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le real brésilien représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 103 K€.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 18 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2017	31/12/2016
Disponibilités	23 319	23 999
SICAV Monétaires	1 162	629
Total	24 481	24 628

NOTE 19 - INSTRUMENTS DÉRIVÉS

L'ensemble des instruments dérivés détenus par le Groupe au 31 décembre 2017 comme au 31 décembre 2016 sont comptabilisés en juste valeur de niveau 2 suivant les définitions d'IFRS 7 comme décrit dans la note 5.

Les justes valeurs positives se présentent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Swaps de devises GBP	-	51
Total	-	51

Les justes valeurs négatives se présentent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Swaps de taux d'intérêt	-	
Vente à terme USD	-	(412)
Total	-	(412)

L'impact des ventes à terme USD ne constitue pas un élément du compte de résultat.

NOTE 20 - CAPITAL SOCIAL ET PRIMES D'ÉMISSION

	31/12/2017	31/12/2016
Nombre d'actions	31 371 274	31 371 274
Valeur nominale en euros	0,13	0,13
Capital social en euros	4 078 266	4 078 266
Prime d'émission en euros	91 720 123	94 305 149

La situation des actions auto-détenues au 31 décembre 2017 est la suivante :

	31/12/2017	31/12/2016
Nombre d'actions autodétenues	1 777 898	1 812 230
Pourcentage du capital autodétenu	5,67%	5,77%
Valeur de marché des titres autodétenus en K€*	28 677	25 480

* au cours du dernier jour ouvré de l'exercice.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Depuis le 14 avril 2015, la société Haulotte Group S.A. a confié à EXANE BNP PARIBAS l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'A.M.A.F.I. reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce contrat est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Les moyens mis à disposition de ce contrat et portés au crédit du compte de liquidité étaient alors :

- Une somme de 102 171.80 euros,
- La contrevaletur de 11 524.85 euros, en Sicav de trésorerie,
- 139 418 titres Haulotte Group.

Les mouvements sur les exercices 2016 et 2017 des actions auto détenues peuvent être synthétisés comme suit. Les montants mentionnés ci-dessous sont en euros :

TYPE		2017	2016
Liquidité	Nombre titres achetés	248 048	213 858
	Valeur titres achetés (*)	3 692 601	2 920 697
	Prix unitaire moyen	14,9	13,7
	Nombre titres vendus	282 380	215 931
	Valeur titres vendus origine	3 999 745	3 121 264
	Prix vente titres vendus (*)	4 262 090	2 999 290
	Prix ou moins value	262 346	-121 974
	Nombre titres annulés	-	-
	Nombre titres	79 493	113 825
	Valeur origine titres	1 238 349	1 545 492
Mandat	Nombre titres achetés	-	-
	Valeur titres achetés	-	-
	Prix unitaire moyen	-	-
	Nombre titres vendus	-	-
	Valeur titres vendus origine	-	-
	Prix vente titres vendus	-	-
	Prix ou moins value	-	-
	Nombre titres annulés	-	-
	Nombre titres	1 698 405	1 698 405
	Valeur origine titres	13 183 551	13 183 551
Global	Nombre titres	1 777 898	1 812 230
	Valeur origine titres	14 421 900	14 729 043
	Provision sur titres auto contrôle	-	-
	Cours de clôture titres	16,13	14,06

* Le flux de trésorerie généré par les actions propres correspond au prix de vente des titres cédés diminué de la valeur des titres achetés. Il s'élève à 569 K€ pour l'année 2017.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 21 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	31/12/2017	31/12/2016
Crédit syndiqué	29 279	36 233
Ligne de crédit BiJax	-	-
Emprunts divers	19 755	14 280
Avances diverses	496	4 125
Leasings	1 857	3 404
Garanties	16 625	16 596
Dettes financières à long terme	68 012	74 638
Crédit syndiqué	-	-
Ligne de crédit BiJax	-	3 068
Affacturage Haulotte France	-	-
Emprunts divers	4 225	3 326
Avances diverses	257	1 325
Leasings	1 000	850
Garanties	7 181	6 844
Autres	26	65
Crédit syndiqué - ligne de découverts	1 593	8 149
Autres découverts	11	1 155
Dettes financières à court terme	14 293	24 782
Total Endettement financier brut	82 305	99 420

Ce crédit syndiqué a été souscrit à un taux d'intérêt variable indexé sur l'Euribor pour les lignes de refinancement et de revolving, et l'Eonia sur la ligne de découvert.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Les mouvements sur les crédits syndiqués au cours de l'exercice 2017 peuvent être synthétisés de la façon suivante :

	31/12/16	Rembour- sement d'échéances	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne revolving	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne découvert	Amortisse- ment des commissions	En cours au 31/12/17	Montant disponible non utilisé au 31/12/17
Refinancement	14 589					14 589	-
Revolving	22 000		(7 000)			15 000	37 000
Total hors découvert	36 589	-	(7 000)	-	-	29 589	37 000
Découvert	8 149			(6 555)		1 594	18 406
Commissions et honoraires	(356)				39	(317)	
Total	44 382	-	(7 000)	(6 555)	39	30 866	55 406

En contrepartie de ce contrat de crédit syndiqué, les engagements suivants ont été consentis au pool bancaire :

- nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A.,
- nantissement des titres de la société Haulotte France détenus par Haulotte Group S.A., soit 99,99% du capital social,
- nantissement du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte US à hauteur de 50 000 KUSD,
- nantissement du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte Australie à hauteur de 10 000 KAUD.

Ce contrat de crédit syndiqué prévoit par ailleurs un certain nombre d'obligations classiques que se doit de respecter le Groupe pendant toute la durée du contrat. Un certain nombre de ratios sont mesurés semestriellement sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année, basés sur des agrégats issus des états financiers, tels que l'EBITDA, les capitaux propres, la dette nette du Groupe entre autre.

Au 31 décembre 2017, l'ensemble des ratios sont respectés.

Par ailleurs, Haulotte Group a souscrit en 2017 une nouvelle ligne de financement auprès d'une banque extérieure au pool de crédit syndiqué, pour un montant de 5 000 K€ avec une échéance à 5 ans.

Haulotte Group a procédé au remboursement par anticipation d'une partie de sa ligne de financement auprès de BPI grâce à la mise en place de nouveaux prêts avec de meilleures conditions.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Les emprunts du Groupe hors garanties données sont, en synthèse, libellés dans les monnaies suivantes :

En contre valeurs KEuros	31/12/2017	31/12/2016
Euros	57 340	70 678
GBP	-	-
USD	-	3 068
Autres	1 159	2 234
Total	58 499	75 980

La variation des dettes financières au bilan se présente de la façon suivante :

K€	31/12/2016	Flux de trésorerie			Autres flux		31/12/2017
		Emission/ rembour- sement	Interêts Découvert	Conver- sion	Autres		
Court terme	74 638	(141)	1 683	(7 675)	(364)	(135)	68 005
Long terme	24 782	(10 243)			(245)	8	14 300
Total	99 420	(10 384)	1 683	(7 675)	(610)	(127)	82 305

NOTE 22 - GESTION DU RISQUE DE TAUX

Les emprunts et dettes financières, hors garanties données, ont les caractéristiques suivantes :

	31/12/2017	31/12/2016
Taux fixe	27 628	27 411
Taux variable	30 871	48 569
Total	58 499	75 980

Une augmentation des taux de 1% entrainerait une charge financière supplémentaire maximum, hors prise en compte de l'effet de couverture de l'ordre de 309 K€.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 23 - PROVISIONS

	31/12/2016	Dotation	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Reclassements	Autres variations	Variations de change	31/12/2017
Provisions garantie client	5 677	2 145	(1 944)	(117)			(135)	5 626
Provisions pour restructuration	8							8
Autres provisions pour litiges	1 120	4 777	(108)	(215)			(127)	5 447
Part à court terme des provisions engagements de retraite	17				1			18
Provisions court terme	6 822	6 922	(2 052)	(332)	1		(262)	11 099
Part à long terme des provisions engagements de retraite	5 240	472	(77)	(36)	(1)	(15)		5 583
Provisions long terme	5 240	472	(77)	(36)	(1)	(15)		5 583
Total des provisions	12 062	7 394	(2 129)	(368)		(15)	(262)	16 682

La provision pour garantie client reste stable grâce à une amélioration des provisions unitaires, et ce, malgré les effets de la hausse du parc de machines maintenues sous garantie.

Le groupe a procédé à la comptabilisation de 3,6 M€ de provisions pour risques en lien avec des engagements sur des opérations passées.

Passif éventuel :

La filiale de distribution du Groupe Haulotte au Brésil, Haulotte do Brazil fait l'objet d'une procédure en cours concernant le règlement des taxes d'importation antérieures à 2010. Le groupe étudie actuellement avec ses conseils quels sont les risques réels relatifs à cette procédure. Au 31 décembre 2017, il n'est actuellement pas possible d'évaluer de façon fiable le risque (notamment car les montants invoqués sont jugés très excessifs) et ce litige est considéré en passif éventuel.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 24 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Principales hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements

Les seuls avantages postérieurs à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe correspondent au versement d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail, principalement dans les entités françaises.

Les engagements de retraite sont provisionnés conformément aux principes exposés au paragraphe 4.9, en prenant en considération les hypothèses suivantes :

	31/12/2017	31/12/2016
Taux de turnover	sur la base des données historiques dont dispose le Groupe, sans changement entre les deux exercices	
Taux de revalorisation des salaires (fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, des conventions collectives et du taux de l'inflation long terme)	2%	2%
Taux d'actualisation	1,5%	1,5%
Age de départ à la retraite	Salariés nés avant le 1 ^{er} janvier 1950 Cadres 62 ans ETAM/Ouvriers 60 ans Salariés nés après le 1 ^{er} janvier 1950 Cadres 65 ans ETAM/Ouvriers 63 ans	

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en compte des charges sociales (45%). Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003, modifiée par la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites publiée au journal officiel le 10 novembre 2010).

Le Groupe ne détient pas d'actifs de couverture.

Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation.

Une baisse générale du taux d'actualisation de 0,25 point entrainerait une hausse de 4,2% des dettes actuarielles.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Variations de la dette actuarielle

	31/12/2017	31/12/2016
Valeur actualisée de l'engagement en début de période	5 257	4 513
Coût des services rendus de l'exercice	403	384
Coût de l'actualisation	61	68
Sous-total des montants reconnus en résultat	464	452
Prestations payées dans l'exercice	(105)	(98)
Sous-total décaissements (prestations et contributions payées par l'employeur)	(105)	(98)
Changements d'hypothèses	27	312
Pertes et (gains) actuariels liés à l'expérience	(42)	78
Ecart de conversion	-	-
Sous-total des montants reconnus en autres éléments du résultat global	(15)	390
Reclassement		
Valeur actualisée de l'engagement en fin de période	5 601	5 257

Cumul des montants reconnus en autres éléments du Résultat Global

	31/12/2017	31/12/2016
Cumul des montants reconnus en AERG de début d'exercice	1 959	1 570
Réévaluation du passif / de l'actif net de l'exercice	(15)	389
Cumul des montants reconnus en AERG de fin d'exercice	1 944	1 959

NOTE 25 - DETTES PAR ÉCHÉANCE

31/12/2017	Montant brut	à un an à au plus	+ d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements	80 701	12 689	68 012	
<i>dont garanties données</i>	<i>23 806</i>	<i>7 181</i>	<i>16 625</i>	
Découverts bancaires	1 604	1 604	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 352	62 352	-	-
Autres passifs courants	31 068	31 068	-	-
Instruments dérivés	-	-	-	-
Total	175 725	107 713	68 012	-

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

31/12/2016	Montant brut	à un an à au plus	+ d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements	90 116	15 478	74 638	-
<i>dont garanties données</i>	23 440	6 844	16 596	-
Découverts bancaires	9 304	9 304	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 580	52 580	-	-
Autres passifs courants	22 953	22 953	-	-
Instruments dérivés	412		412	-
Total	175 365	100 315	75 050	-

NOTE 26 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	31/12/2017	31/12/2016
Avances et acomptes reçus	6 265	3 295
Dettes sur immobilisations	-	-
Dettes fiscales et sociales	17 037	17 173
Produits constatés d'avance	305	1 391
Autres dettes diverses	7 461	1 093
Total	31 068	22 952

Le sinistre pris en charge par l'assurance (Note 15) est présenté en autres dettes diverses pour 6,7 M€.

NOTE 27 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés actifs sont compensés avec les impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale.

Les impôts différés actifs résultant des différences temporelles ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il est probable que les pertes fiscales seront imputées sur des bénéfices fiscaux futurs. Dans le cas où cette probabilité n'est pas démontrée, les impôts différés actifs sont plafonnés à hauteur des impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale et les impôts différés liés aux reports fiscaux déficitaires ne sont pas reconnus.

Le montant global des déficits reportables qui ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés pour l'ensemble du Groupe au 31 décembre 2017 s'élève à 78 746 K€ (117 750 K€ au 31 décembre 2016) et la majeure partie est indéfiniment reportable.

Enfin, le montant des impôts différés actifs non reconnus suite au plafonnement aux impôts différés passifs de même échéance décrit ci-dessus s'élève au 31 décembre 2017 à 1 414 K€ (1 879 K€ au 31 décembre 2016).

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

On peut détailler les impôts différés par nature de la façon suivante :

	31/12/2017	31/12/2016
Impôts différés sur retraitements de la juste valeur des matériels de location	(403)	(739)
Impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	(27)	314
Impôts différés sur provision pour engagements de retraite	1 142	1 321
Impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	6 151	5 512
Impôts différés sur provisions non déductibles	4 489	3 936
Impôts différés sur différence de durée d'amortissement et frais de R&D	(4 047)	(4 026)
Impôts différés sur déficits fiscaux	8 402	10 107
Impôts différés sur autres retraitements de consolidation	(1 828)	(7 701)
Impôts différés sur autres écarts temporaires	77	(317)
Effet du plafonnement des impôts différés actifs	(1 414)	(1 879)
Total	12 542	6 528

La variation des impôts différés nets au cours de l'exercice est la suivante :

	31/12/2017	31/12/2016
Solde net début d'exercice	6 528	4 896
Produit / (charge) d'impôts différés	3 894	3 395
Impôts différés comptabilisés en autres éléments du résultat global	3 601	(1 908)
Ecart de conversion	(1 481)	145
Solde net fin d'exercice	12 542	6 528

Les impôts différés comptabilisés en autres éléments du résultat global concernent principalement l'impact net du change latent sur les comptes courants qualifiés d'investissements nets.

NOTE 28 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

La note 40 sur l'information sectorielle présente le détail des produits des activités ordinaires.

NOTE 29 - COÛTS DES VENTES

	31/12/2017	31/12/2016
Coûts de production des ventes	(373 204)	(335 946)
Dotation nette sur dépréciation des stocks	2 845	(598)
Coûts de garantie	(6 704)	(6 123)
Total	(377 063)	(342 667)

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 30 - FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX

	31/12/2017	31/12/2016
Frais Administratifs	(39 820)	(37 796)
Dotation nette sur dépréciation des créances clients	(38)	(825)
Frais de direction	(10 634)	(10 299)
Divers	87	216
Total	(50 405)	(48 704)

NOTE 31 - FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

	31/12/2017	31/12/2016
Production immobilisée frais de développement	4 052	3 906
Amortissement des frais de développement	(2 183)	(1 631)
Crédit impôt recherche	2 313	2 029
Frais de développement engagés	(12 644)	(12 837)
Total	(8 462)	(8 533)

NOTE 32 - GAINS ET PERTES DE CHANGE

En résultat opérationnel	31/12/2017	31/12/2016
Pertes et gains de change réalisés	321	(2 974)
Pertes et gains de change latents	(1 536)	1 710
Total	(1 215)	(1 264)

En résultat financier	31/12/2017	31/12/2016
Pertes et gains de change réalisés	(2 236)	1 039
Pertes et gains de change latents	(8 630)	1 269
Total	(10 866)	2 308

Les gains et pertes de change liés à des sous-jacents considérés comme des éléments de financement (principalement de nos filiales) sont présentés au sein du résultat financier.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 33 - CHARGES PAR NATURE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

	31/12/2017	31/12/2016
Achats de matières premières et autres fournitures consommées et variation des stocks de produits finis	(277 240)	(239 915)
Charges externes	(88 955)	(89 507)
Impôts et taxes	(5 666)	(5 370)
Frais de personnel	(84 833)	(81 804)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	(4 493)	(7 999)
Gains et pertes de change	(1 214)	(1 264)
Autres charges et produits d'exploitation	(5 536)	(5 446)
Total	(467 937)	(431 305)

NOTE 34 - CHARGES DE PERSONNEL

	31/12/2017	31/12/2016
Salaires et traitements	(62 439)	(59 918)
Charges sociales	(22 055)	(20 989)
Participation et intéressement des salariés	(404)	(730)
Indemnités de départ à la retraite	65	(167)
Total	(84 833)	(81 804)

Les frais de personnel sont imputés aux rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

NOTE 35 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	31/12/2017	31/12/2016
Plus ou moins values sur autres cessions d'actifs	1	-
Coûts des litiges nets de dotations / reprises sur provisions	(5 406)	(770)
Régularisations sur exercices antérieurs	25	(268)
Autres	(581)	(61)
Total	(5 961)	(1 099)

Le groupe a procédé à la comptabilisation de 3,6 M€ de provisions pour risques en lien avec des engagements sur des opérations passées.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 36 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET, AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	31/12/2017	31/12/2016
Commissions et intérêts d'emprunts et découverts bancaires	(1 557)	(1 970)
Coût des transferts d'actifs financiers	(122)	(208)
Intérêts sur contrats de leasing	(14)	(19)
Coût de l'endettement financier net	(1 693)	(2 197)
Variation de juste valeur des instruments financiers	(50)	53
Gains sur déboucement d'instrument financiers	581	214
Autres	(3 895)	(523)
Autres produits et charges financiers	(3 364)	(256)
Total	(5 057)	(2 453)

Un risque de recouvrabilité sur un prêt à long terme a conduit à la constatation d'une dépréciation de 1,8 M€. Le Groupe a par ailleurs identifié des actifs financiers dont le recouvrement n'interviendra pas selon les échéanciers initiaux. L'actualisation (à un taux de 6.5%) de ces cash flows futurs (d'un montant de 15,6 M€) a donné lieu à la comptabilisation d'un charge de 1,6 M€ en autres charges financières. Le montant total d'actualisation est présenté en diminution des actifs sous-jacents : créances clients, créances sur opération de financement.

NOTE 37 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

	31/12/2017	31/12/2016
Impôts exigibles	(7 298)	(6 140)
Impôts différés	3 894	3 395
Total	(3 404)	(2 745)

Haulotte Group SA est à la tête du groupe d'intégration fiscale français comprenant au 31 décembre 2017, Haulotte France S.A.R.L, Haulotte Services et Telescopelle S.A.S.

Haulotte US Inc est à la tête du groupe d'intégration fiscale américaine comprenant au 31 décembre 2017, Equipro Inc. et ses filiales.

Ces conventions d'intégration fiscale prévoient que la charge d'impôt sur les sociétés soit supportée par les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 38 - RAPPROCHEMENT ENTRE CHARGE D'IMPÔT RÉELLE ET THÉORIQUE

La différence entre le taux effectif d'imposition de 16,14% (10,56% en décembre 2016) et le taux normal en France de 34,43% s'analyse comme suit :

	31/12/2017		31/12/2016	
Résultat comptable consolidé avant impôt	21 092		26 000	
(Produit)/ Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	7 262	34,43%	8 952	34,43%
Impact des différences de taux d'imposition	(4 107)		(3 414)	
Impact des charges et produits définitivement non déductibles/imposables	1 511		(34)	
Impact de l'utilisation de déficits fiscaux n'ayant pas été activés	(659)		(2 359)	
Impact des actifs d'impôt non reconnus	(421)		(1 708)	
Impact des éliminations des opérations internes sur titres de participation et comptes-courants	-		(125)	
Impact des déficits n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés	356		1 829	
Impact des intégrations fiscales et des crédits d'impôt	201		(557)	
Impact des extournes d'impôts différés actifs non utilisés	-		-	
Impôt relatif aux exercices précédents	(741)		(5)	
Autres	2		166	
(Produit)/ Charge d'impôt effective	3 404	16,14%	2 745	10,56%

NOTE 39 - RÉSULTATS PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, à l'exception des actions acquises par le Groupe dans un but d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives. Un calcul est réalisé pour déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à leur juste valeur (moyenne annuelle des valeurs boursières de l'action) en fonction de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation. Le nombre d'actions ainsi déterminé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

En Euros	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net part du Groupe en milliers d'euro	17 610	23 289
Nombre total d'actions en circulation	31 371 274	31 371 274
Nombre d'actions propres	1 777 898	1 812 230
Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	29 593 376	29 559 044
Résultat par action attribuable aux actionnaires		
- de base	0,60	0,79
- dilué	0,60	0,79

NOTE 40 - INFORMATION SECTORIELLE

40.1. Répartition du chiffre d'affaires

	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Vente d'engins de manutention et de levage	431 815	85	382 897	84
Locations d'engins de manutention et de levage	28 598	6	25 910	6
Services ⁽¹⁾	49 538	9	48 967	10
Chiffre d'affaires consolidé	509 951	100	457 773	100

⁽¹⁾ Notamment pièces de rechange, réparations et financements

	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Europe	293 306	58	247 301	54
Amérique du nord	77 731	15	79 003	17
Amérique latine	41 563	8	39 868	9
Asie Pacifique	97 351	19	91 601	20
Chiffre d'affaires consolidé	509 951	100	457 773	100

Les principaux contributeurs par zone sont pour l'Europe Haulotte Group SA, Haulotte France, Haulotte GmbH et Haulotte UK, pour l'Amérique du Nord, Haulotte US et BilJax Inc., pour l'Amérique Latine, Haulotte Mexico et Haulotte Argentina. Pour l'Asie-Pacifique, il s'agit de Haulotte Middle-East et Haulotte Australia.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

40.2. Principaux indicateurs par secteur d'activité

La colonne « Autres » comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

31 décembre 2017	Production Distribution de machines	Location de machines	Services et Financement	Autres	Total
Éléments du compte de résultat					
<i>Produits Activités Ordinaires par secteur</i>	440 311	28 782	50 441	-	519 534
Ventes intersecteurs	8 496	184	902	-	9 583
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	431 815	28 598	49 538		509 951
Résultat Opérationnel	27 691	17 673	13 504	(22 816)	36 053
Actifs sectoriels					
Actifs immobilisés	50 112	23 741	3 027	28 818	105 697
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	12 448	3 274			15 722
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	13 467			6 931	20 398
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	23 229	20 358	2 306	11 288	57 181
<i>dont Actifs financiers</i>	968	108	721	10 599	12 396
Créances Clients sur opérations de financement	-	-	30 155	-	30 155
<i>dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an</i>	-	-	20 162	-	20 162
<i>dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an</i>	2 821	-	7 172	-	9 993
Stocks	97 750	249	12 732	-	108 732
Créances Clients et comptes rattachés	85 114	8 631	21 403	-	115 148
Passifs sectoriels					
Fournisseurs	56 999	1 574	605	3 174	62 353
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 662	917	23 806	53 919	82 305
Autres informations					
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	10 443	3 017	145	-	13 605

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

31 décembre 2016 ^(*)	Production Distribution de machines	Location de machines	Services et Financement	Autres	Total
Eléments du compte de résultat					
<i>Produits Activités Ordinaires par secteur</i>	393 782	26 098	49 455	-	469 335
Ventes intersecteurs	10 886	188	488	-	11 562
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	382 897	25 910	48 967	-	457 773
Résultat Opérationnel	26 991	14 372	1 584	(17 577)	25 369
Actifs sectoriels					
Actifs immobilisés	51 820	536	2 442	31 522	109 320
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	14 163	3 509		-	17 672
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	11 369	17	6	7 774	19 166
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	25 009	19 922	2 436	11 422	58 789
<i>dont Actifs financiers</i>	1 279	88	0	12 326	13 693
Créances Clients sur opérations de financement	-	-	36 960	-	36 960
<i>dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an</i>	67		24 250		24 317
<i>dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an</i>	2 597		10 046		12 643
Stocks	98 959	239	12 492	-	111 690
Créances Clients et comptes rattachés	75 715	9 747	26 469	-	111 932
Passifs sectoriels					
Fournisseurs	47 924	1 294	283	3 079	52 580
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 236	2 026	23 440	66 718	99 420
Autres informations					
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	10 113	2 103	132		12 348

(*) : L'information des exercices précédents a été mise à jour pour faciliter la comparabilité des tableaux.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

40.3. Principaux indicateurs par zone géographique

La colonne « Autres » comprend les éléments non affectés aux quatre secteurs géographiques du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

31 décembre 2017	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacifique	Autres	Total
Eléments du compte de résultat						
<i>Produits Activités Ordinaires par zone</i>	340 275	77 985	41 346	95 825	-	555 432
<i>Ventes intersecteurs</i>	46 969	253	(216)	(1 526)		45 481
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	293 306	77 731	41 563	97 353	-	509 951
Résultat Opérationnel	20 177	1 950	7 379	6 711	(165)	36 053
Actifs sectoriels						
Actifs immobilisés	65 003	21 287	7 979	2 756	8 672	105 697
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	2 580	12 448	694	-	-	15 722
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	19 130	759	-	508	-	20 398
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	40 938	8 077	7 118	1 049	-	57 181
<i>dont Actifs financiers</i>	2 355	2	168	1 199	8 672	12 396
Créances Clients sur opérations de financement	11 831	1 781	825	15 718	-	30 155
<i>dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an</i>	7 715	931	521	10 994	-	20 162
<i>dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an</i>	4 116	850	304	4 723	-	9 993
Stocks	65 855	20 550	5 686	16 641	-	108 732
Créances Clients et comptes rattachés	51 875	12 781	12 363	38 128	-	115 148
Passifs sectoriels						
Fournisseurs	52 571	3 724	487	5 570	-	62 352
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	81 180	-	917	208		82 305
Autres informations						
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	1 738	10 185	427	1 255	-	13 605

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

31 décembre 2016 (*)	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacifique	Autres	Total
Eléments du compte de résultat						
<i>Produits Activités Ordinaires par zone</i>	247 301	79 003	39 868	91 601	-	457 773
<i>Ventes intersecteurs</i>	43 787	238	(215)	(1 644)	-	42 166
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	247 301	79 003	39 868	91 601	-	457 773
Résultat Opérationnel	12 885	5 415	4 147	7 391	(4 469)	25 370
Actifs sectoriels						
Actifs immobilisés	63 061	24 125	10 065	3 782	8 346	109 320
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	2 580	14 163	929	-	-	17 672
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	18 496	308	(10)	372	-	19 166
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	39 112	9 619	8 936	1 122	-	58 789
<i>dont Actifs financiers</i>	2 814	35	210	2 288	8 346	13 693
Créances Clients sur opérations de financement	13 213	1 814	2 805	19 129		36 961
<i>dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an</i>	7 489	987	1 573	14 269		24 317
<i>dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an</i>	5 724	827	1 232	4 860		12 643
Stocks	61 919	26 602	6 614	16 554	-	111 690
Créances Clients et comptes rattachés	50 306	6 930	16 389	38 307		111 932
Passifs sectoriels						
Fournisseurs	44 989	2 322	318	4 951		52 580
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	94 171	3 068	2 025	156		99 420
Autres informations						
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	9 362	1 466	1 176	345		12 348

(*) : L'information des exercices précédents a été mise à jour pour faciliter la comparabilité des tableaux.

Les notes 41 à 43 détaillent les variations du tableau de flux de trésorerie.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 41 - DÉTAIL DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	31/12/2017	31/12/2016
Variations des stocks	(1 275)	(4 723)
Variations des dépréciations des stocks	(2 772)	(963)
Variations des créances clients	(7 623)	17 849
Variation de la dépréciation des créances clients	(5 572)	(4 414)
Variations des dettes fournisseurs	11 057	(7 502)
Variations des autres dettes et autres créances	1 745	708
Variations du Besoin en Fonds de Roulement	(4 440)	955

NOTE 42 - DÉTAIL DE LA VARIATION DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

	31/12/2017	31/12/2016
Variations des créances brutes	2 385	(1 601)
Variations des dépréciations	(99)	32
Variation des créances sur opérations de financement	2 286	(1 569)

Les opérations de financement des ventes regroupent le crédit-bail adossé, la location financement, les engagements de poursuite de loyers et les engagements de pools de risque.

Les transactions assorties d'engagements de pools de risque et d'engagement de poursuite de loyers par le Groupe sont des opérations caractérisées par un parfait adossement des créances et des dettes dont l'évolution parallèle ne génère aucun flux de trésorerie. Les créances et les dettes (de même montant) s'éteignent au fur et à mesure des paiements de loyers par le client à son organisme de financement. Ainsi ces opérations sont neutralisées au niveau du tableau de trésorerie car sans incidence en terme de trésorerie.

La variation des créances liées au crédit-bail adossé et à la location financement est présentée comme composante de la trésorerie d'activité ci-dessus. En revanche, la variation de la dette correspondante (strictement adossée à la créance ou résultant d'un financement global depuis que les contrats de crédit-bail adossé ont été rachetés par le biais d'un emprunt syndiqué) est présentée dans les flux de financement.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 43 - COMPOSANTES DE LA TRÉSORERIE

	31/12/2017	31/12/2016
Caisses et comptes à vue	23 319	24 000
SICAV monétaires et titres négociables	1 162	628
Trésorerie du bilan	24 481	24 628
Découverts bancaires (voir note 21)	(1 604)	(9 304)
Trésorerie du tableau de flux de trésorerie	22 877	15 324

NOTE 44 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

44.1. Opérations avec les entreprises liées

La Société Solem S.A.S, est l'actionnaire majoritaire de Haulotte Group S.A., avec 54,40% du capital social au 31 décembre 2017.

Haulotte Group a réalisé avec Solem des produits à hauteur de 30 K€ en 2017 et 272 K€ en 2016, et a été facturé par Solem d'un montant de charges de 839 K€ en 2017 et 749 K€ en 2016 correspondant principalement aux charges engagées pour le Groupe par deux dirigeants comme décrit dans le paragraphe suivant.

Telescopelle a versé 45 K€ en 2017 à Solem (46 K€ en 2016) au titre d'une clause de retour à meilleure fortune suite à un abandon de créances consenti le 31 décembre 2001 pour 1 220 K€. Le solde de l'abandon dont le remboursement est attendu s'élève à 597 K€ au 31 décembre 2017.

44.2. Sommes allouées aux dirigeants

Les sommes allouées aux membres du Conseil d'administration se sont élevées à 908 K€ à la charge du Groupe pour l'exercice écoulé, contre 706 K€ en 2016. L'ensemble des rémunérations correspond à des avantages à court terme (rémunération fixe et variable).

Ce montant provient de la refacturation par la société Solem S.A. de la quote part de prestations effectuées pour le Groupe par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte du Groupe.

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé par Solem S.A. le prix de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice des dirigeants actuels ou d'anciens dirigeants.

Par ailleurs une partie des sommes allouées concerne la refacturation d'une prestation de conseil effectuée par l'un des membres du conseil d'administration.

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 45 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	31/12/2017	31/12/2016
Engagements de rachat*	100	211
Part des emprunts inscrits au bilan garantis par des sûretés réelles**	29 589	36 583
Engagements donnés au titre de clauses de retour à meilleure fortune	581	634
Engagements consentis par Haulotte Group SA à GE Capital au profit d'Haulotte US***	4 348	4 518
Avals et cautions bancaires****	3 182	
Autres engagements*****	1 000	1 000

(*) : Les engagements de rachat correspondent aux garanties de valeur résiduelle consenties par le Groupe dans le cadre de contrats de financement de ses clients

(**) : Au 31 décembre 2015, dans le cadre du contrat de crédit syndiqué tel que décrit en note 21 : Nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A. et des titres de la société Haulotte France, de 50 000 KUSD du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte US et 10 000 KAUD du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte Australia.

(***) : Dans le cadre d'accords portant sur le financement de ventes signés au cours de l'exercice 2014, Haulotte Group SA s'est porté garant en cas de défaillance d'Haulotte US Inc., sur première demande et dans la limite de 5 000 KUSD, au profit de différentes sociétés du Groupe GE (General Electric Capital Corporation US, GE Commercial Distribution Finance Corporation US, GE Canada Equipment Financing G.P.). Cet engagement prendra fin le 19 Décembre 2021.

(****) : Dans le cadre de la loi Macron, le Groupe a reçu des acomptes de ses clients pour des livraisons prévues jusqu'en 2018. Les clients concernés ont demandé la remise d'une caution bancaire garantissant la restitution de l'acompte dans le cas où la livraison de l'équipement n'aurait pas lieu.

(*****) : Dans le cadre du contrat de cession de ses actifs et de son fonds de commerce de location en Espagne conclu en 2014, le Groupe a par ailleurs accordé à l'acheteur une garantie couvrant exclusivement les passifs fiscaux (au sens de la loi 58/2003 de La Fiscalité Générale espagnole) dont le fait générateur serait antérieur à la date de la vente, jusqu'à leur prescription. Cette garantie est plafonnée à un montant global de 1 000 K€.

La ventilation par échéances des engagements hors bilan du Groupe est la suivante :

31/12/2017	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	100	46	53	1
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	29 589		29 589	-

31/12/2016	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	211			
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	36 583		36 583	-

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

NOTE 46 - EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	31/12/2017	31/12/2016
Effectif moyen de l'exercice	1 687	1 657

NOTE 47 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euros HT	Pricewaterhouse-Coopers Audit SAS		BM&A	
Certification des comptes	174 300	94%	87 800	100%
Services autres que la certification des comptes	11 000	6%		0%
TOTAL	185 300	100%	87 800	100%

Les services autres que la certification des comptes concernent l'émission du rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales ainsi que les diligences liées à l'attestation de covenants financiers.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

PricewaterhouseCoopers Audit

20 rue Garibaldi
69451 Lyon cedex 06

BM&A

11, rue de Laborde
75008 Paris

Haulotte Group SA

La Péronnière
BP9
42152 L'Horme

A l'Assemblée générale de la société

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Haulotte group SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

ÉVALUATION DES PROVISIONS POUR LITIGES

Risque identifié

Dans le cadre de son activité internationale, le Groupe dispose de filiales réparties géographiquement dans le monde entier, soumises de ce fait à des législations locales réglementaires et fiscales diverses, parfois complexes. La responsabilité du Groupe peut par ailleurs être engagée en raison de sinistres liés à l'utilisation de ses machines, des assurances étant souscrites de façon globale ou locale afin de limiter ce risque.

Comme décrit dans la note 4.10 de l'annexe aux comptes consolidés, la Direction du Groupe procède à un examen individuel des litiges connus à chaque arrêté comptable et évalue les provisions nécessaires afin de couvrir les risques sur la base de sa meilleure estimation et après avis de ses conseils juridiques. Le cas échéant, lorsque la Direction du Groupe estime qu'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources intervienne ou si elle juge que le risque ne peut être évalué de façon fiable, elle le considère comme un passif éventuel et aucune provision n'est comptabilisée à ce titre.

A la clôture de l'exercice, un certain nombre de sinistres, litiges fiscaux ou contentieux sont en cours et l'analyse des risques qu'il représente pour le Groupe est délicate et dépendante pour certains de facteurs externes. L'évaluation de ces risques repose sur des positions d'avocats et sur le jugement de la Direction. Nous avons donc considéré l'évaluation des provisions pour litiges comme un point clé de notre audit au regard du degré d'incertitude inhérent à toute estimation et du caractère significatif des impacts financiers en jeu.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des risques liés aux litiges en cours. Nous avons également pris connaissance de la méthodologie du Groupe concernant leur recensement et de leur moyen de s'assurer que la Direction a une connaissance exhaustive de tous les litiges significatifs du Groupe.

Nos travaux ont également consisté pour chaque litige significatif à :

- Prendre connaissance des documents relatifs à l'avancement des litiges (jugements, réclamations, ...);
- Obtenir les analyses des litiges de la Direction et celles des différents conseils juridiques ;
- Apprécier le bien-fondé des hypothèses retenues par la Direction dans le cadre de son évaluation des risques ;
- Evaluer le cas échéant les éléments justifiant du classement des litiges en passifs éventuels ;
- Vérifier les informations utilisées dans l'évaluation des provisions pour risques ;
- Apprécier le caractère quasi-certain de la prise en charge de l'assurance dans le cadre de sinistres justifiant de la comptabilisation d'un produit à recevoir.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

ÉVALUATION DU RISQUE DE CRÉDIT CLIENT

Risque identifié

Le Groupe opère auprès d'une clientèle diversifiée dont la situation financière peut être impactée par la cyclicité des marchés et de données géopolitiques pouvant limiter leur liquidité à court terme. Ces éléments sont susceptibles de remettre en cause le respect des échéanciers contractuels de règlement.

Au 31 décembre 2017, les créances clients et comptes rattachés (y compris les créances sur opérations de financement) représentent une valeur brute de 160,1 M€ et une valeur nette de 145,3 M€ dont 10,6 M€ de créances échues de plus de 30 jours.

Comme énoncé dans les notes 4.6, 5.c) et 14 de l'annexe aux comptes consolidés, l'appréciation du risque client et par conséquent l'évaluation d'une éventuelle dépréciation reposent sur l'analyse conjointe d'une part, de la situation financière individuelle du client appréhendée notamment au regard de l'historique des relations et des perspectives du marché dans lequel il opère et, d'autre part, de la probabilité de récupération par le Groupe des actifs sous-jacents en cas de défaillance.

Compte-tenu du caractère significatif des créances dont l'échéance peut varier selon les types de financement et des jugements et hypothèses pris en compte par la Direction pour l'évaluation des dépréciations des créances clients et comptes rattachés, nous avons considéré que l'évaluation du risque de crédit client constitue un point clé de notre audit.

Notre réponse

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne concernant l'évaluation du risque de crédit client mises en place par la Direction ;
- Apprécier le bien-fondé des hypothèses retenues pour l'évaluation des risques de crédit clients y compris le caractère plausible de reprise des machines le cas échéant ;
- Vérifier les données de base servant à l'évaluation des provisions ou à l'actualisation des créances clients en cas d'horizon de recouvrement supérieur à un an.

ÉVALUATION DU GOODWILL DE L'UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE (UGT) « AMÉRIQUE DU NORD »

Risque identifié

Au 31 décembre 2017, l'écart d'acquisition de l'UGT Amérique du Nord s'élève à 16 617 milliers d'euros en valeur brute et 12 448 milliers d'euros en valeur nette, au regard d'un total bilan de 435 069 milliers d'euros.

Les modalités des tests de dépréciation mis en œuvre sont décrites dans les notes 4.1 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

La valeur recouvrable de l'UGT « Amérique du Nord » est déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus sur une période de 5 ans du groupe d'actifs composant l'UGT « Amérique du Nord ». Les données prévisionnelles comportent des hypothèses de volumes, de prix de vente, de coûts de production et l'utilisation d'un taux de croissance à long terme.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Nous avons considéré que la valeur de cet écart d'acquisition est un point clé de notre audit en raison de son importance significative dans les comptes du Groupe et de l'utilisation d'hypothèses et estimations afin d'apprécier sa valeur recouvrable.

Notre réponse

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre du test de dépréciation par le Groupe.

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur nette comptable de l'UGT « Amérique du Nord » avec les comptes consolidés ;
- Vérifier par sondage leur exactitude arithmétique et procéder au rapprochement des données prévisionnelles avec le budget approuvé par la Direction ;
- Apprécier les hypothèses opérationnelles retenues par la Direction pour établir les prévisions de flux de trésorerie notamment en les confrontant aux réalisations passées et aux perspectives de marché ;
- Revoir le calcul du taux d'actualisation et corroborer certaines composantes de ce taux avec les données de marché disponibles ;
- Apprécier la sensibilité de la valeur aux paramètres d'évaluation, notamment au taux d'actualisation et aux différentes hypothèses retenues

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 8 « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.

VÉRIFICATION DU RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Haulotte group SA par l'assemblée générale du 28 mai 2015 pour le cabinet BM&A et du 2 octobre 1998 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2017, le cabinet BM&A était dans la troisième année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la vingtième année, dont respectivement trois et vingt années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon, le 30 avril 2018
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

BM&A



Natacha Pélisson



Alexis Thura